



Atlas de la Biodiversité Communale

Réunion de lancement

20h-21h30

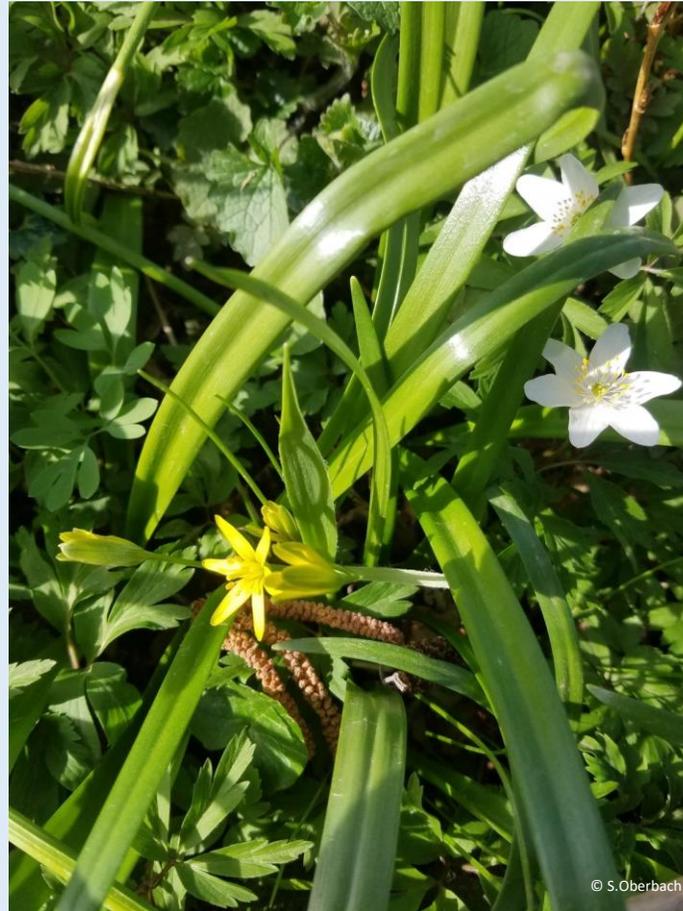
04-13/07/2022



Déroulé de l'échange

1. Présentation de la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale
2. Les milieux naturels sur la Communauté de communes
3. Les milieux (semi-)naturels sont-ils utiles?

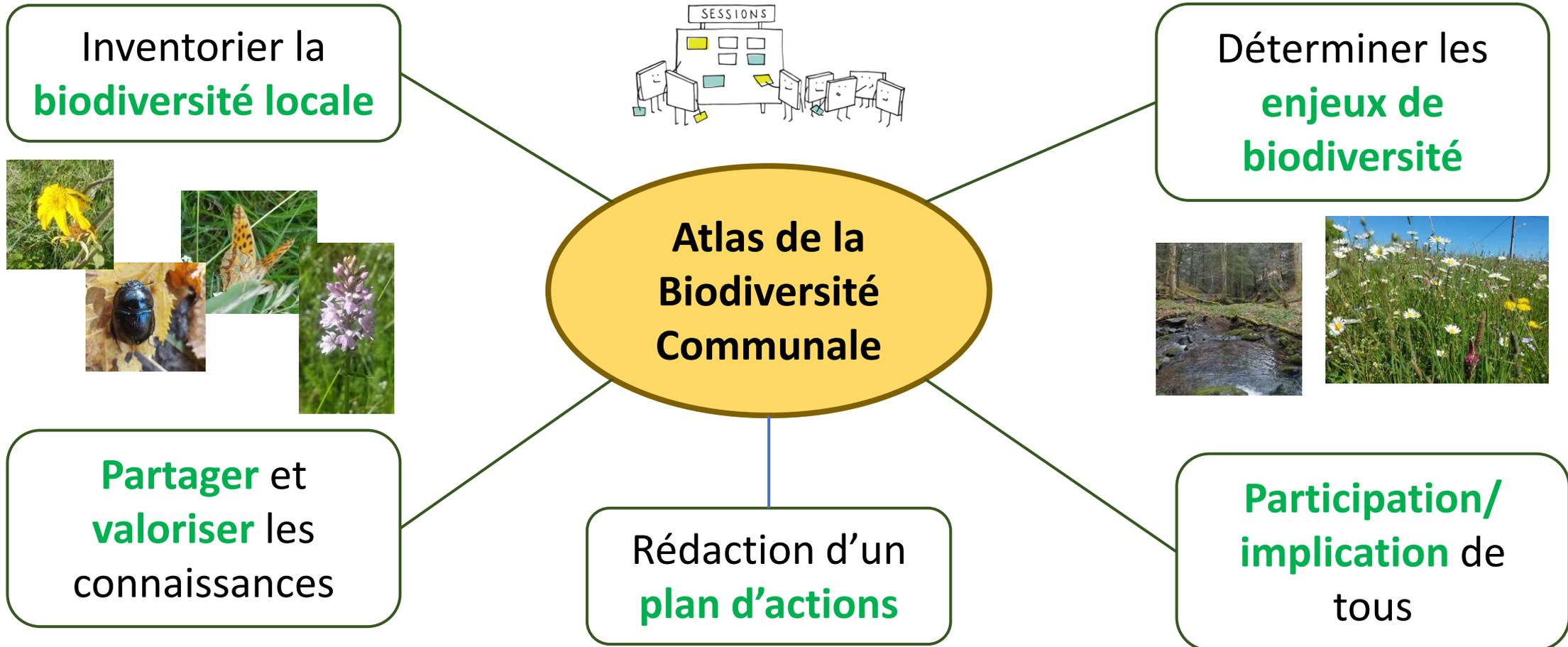
1. Présentation de la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale



Une démarche pour mieux connaître la biodiversité et partager autour

- **Atlas:** « recueil ordonné de cartes, conçu pour représenter un espace donné et exposer un ou plusieurs thèmes [...] » (Larousse)
- **Biodiversité**= faune + flore + milieux naturels + interactions
- **Communale:** pour, sur, et à l'échelle des communes et leurs habitants

Une démarche pour mieux connaître la biodiversité et partager autour



De nombreux enjeux sur la vallée

- Concilier **biodiversité** et **activités humaines** (loisir, tourisme)
projets urbains



- Gérer les **pressions naturelles** (espèces exotiques envahissantes...)

- Préserver et améliorer les **ressources naturelles**

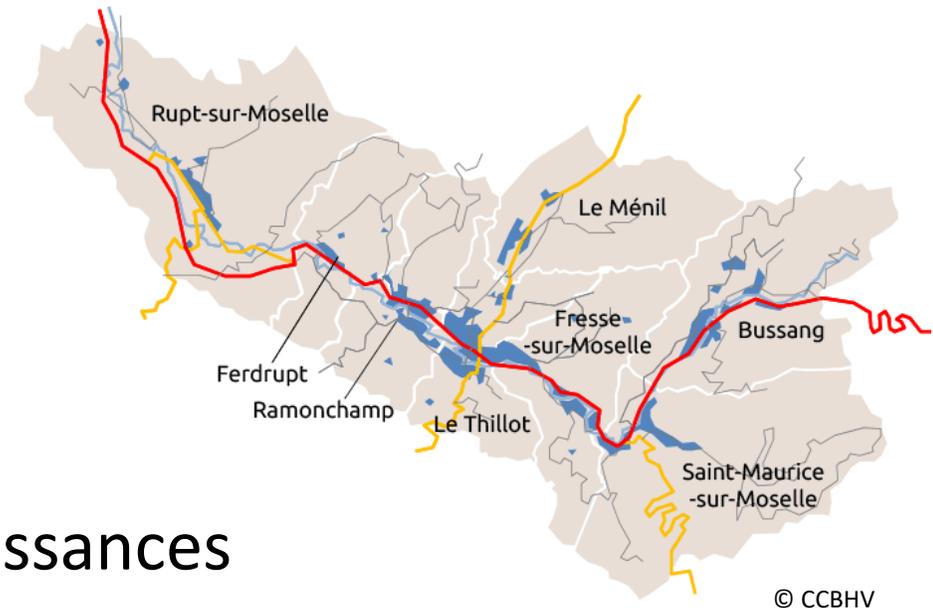


- Conserver/ améliorer le **cadre de vie**

Les ABC auront lieu dans toute la vallée

- 8 communes de la Communauté de communes des Ballons des Hautes Vosges

Rupt-sur-Moselle, Ferdrupt, Ramonchamp, Le Thillot, Le Ménil, Fresse-sur-Moselle, Saint-Maurice-sur-Moselle, Bussang



- **Pourquoi?** Manque de (partage des) connaissances
- **Où?** Milieux anthropisés et naturels
- **Quand?** De mai 2022 à août 2023

Faune, flore et milieux naturels seront inventoriés et cartographiés

Faune

- Mammifères
- Oiseaux
- Insectes
- Chauve-souris
- Mollusques
- Reptiles
- Poissons
- Ecrevisses
- Amphibiens



Habitats

- Prairiaux
- Agricoles
- Forestiers
- Urbains & industriels
- Arbustifs
- Zones humides



Flore

Les inventaires sont réalisés par des associations naturalistes

- ❖ Pôles lorrain du (futur) **Conservatoire Botanique national Nord-Est de Lorraine**
- ❖ **Office des Données NATuralistes du Grand-Est et réseau associé:**
 - Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine (GEML),
 - Société Lorraine d'Entomologie (SLE),
 - Hirrus,
 - Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar (MHNEC),
 - Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Grand-Est,
 - Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol, et des Chiroptères (CPEPESC) de Lorraine
- ❖ **Fédération des Vosges pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**

Les résultats des inventaires seront restitués au travers d'ateliers

8 ateliers, 1 thématique par atelier

1. **Les milieux naturels (ce soir)**
2. Les insectes (*oct 2022*)
3. Les poissons et mollusques (*déc 2022*)
4. Les mammifères (*janv 2023*)
5. Les oiseaux (*mars 2023*)
6. Les amphibiens et reptiles (*avr 2023*)
7. Les chauve-souris (*mai 2023*)
8. Clôture des ABC (*juil 2023*)





AVIS DE RECHERCHE

Volontaires ayant des connaissances sur les thématiques, pour **accompagner et enrichir** les restitutions.

Par exemple: des pêcheurs, chasseurs, passionnés, connaisseurs...

Si vous êtes volontaire, n'hésitez pas à me contacter!

Les ateliers pourront être enrichis par des sorties sur le terrain

A vous d'être acteurs !

Vous avez des **connaissances** sur les...

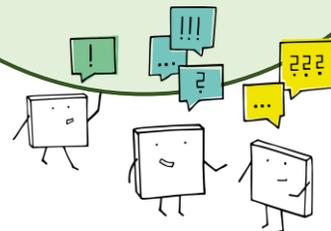
Ruches
Insectes
Jardins fleuris
Plantes comestibles
Amphibiens
Oiseaux

...



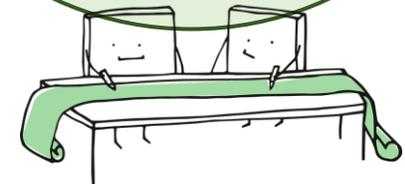
Vous souhaitez les **partager** ?

Lors de **sorties** à destination des **habitants** de la Vallée



N'hésitez pas à me contacter!

Tous ensemble!
Tous ensemble!
Tous ensemble!



Pour information

- Mise en place de **projets pédagogiques** dans les **écoles volontaires** des 8 communes de septembre 2022 à juin 2023
- Exposition sur les **papillons du Massif Vosgien** au **Château Lambert** (Haute-Saône) du 13 mai au 30 novembre 2022



Des informations sur les ateliers, sorties et inventaires vous seront transmises *via*

- ✓ Les sites Internet et Facebook de la Communauté de communes des Ballons des Hautes Vosges
- ✓ Les sites Internet des communes
- ✓ Panneau pocket
- ✓ Les bulletins communaux



2. Les milieux naturels sur la Vallée



Depuis mai 2022, les milieux naturels sont inventoriés

- **Prospection et cartographie** des prairies, forêts, zones humides, agricoles, arbustives, urbaines et industrielles.
- Testez vos connaissances sur quelques-uns de ces milieux par un quiz!
- **Avertissement: les notions et définitions vues dans les quiz ci-après sont des concepts généraux qui pourraient parfois être nuancés et approfondis, cependant l'objectif était de favoriser les échanges au travers de l'apprentissage.**

En France, la forêt

- Publique est généralement gérée par l'ONF, soit:
 - l'Office de la Nature Française
 - l'Office National des Forêts
 - l'Office des Naturalistes Forestiers

- Privée est généralement gérée par :
 - le Centre National de la Propriété Forestière
 - l'ONF
 - le propriétaire

En France, la forêt

- Publique est généralement gérée par l'ONF, soit:

- l'Office de la Nature Français
- l'Office National des Forêts
- l'Office des Naturalistes Forestiers

- Privée est généralement gérée par :

- le Centre National de la Propriété Forestière
- l'ONF
- le propriétaire



En France, la forêt

- gagne en surface
- perd en surface
- occupe actuellement 1 million d'ha
- occupe actuellement 17 million d'ha
- est au $\frac{3}{4}$ privée
- est au $\frac{3}{4}$ publique
- est majoritairement composée de feuillus
- est majoritairement composée de résineux



1ha = 10 000m²
Un terrain de football = 7 000m²

En France, la forêt

- gagne en surface
- perd en surface
- occupe actuellement 1 million d'ha
- occupe actuellement 17 million d'ha
- est au $\frac{3}{4}$ privée
- est au $\frac{3}{4}$ publique
- est majoritairement composée de feuillus
- est majoritairement composée de résineux



1ha = 10 000m²
Un terrain de football = 7 000m²

Qui suis-je?



- Je suis rempli d'eau douce ou salée, stagnante, peu profonde, naturelle ou artificielle, je suis...
 - un lac
 - un étang
 - une mare
 - un marais
- Je suis une zone humide, végétalisée, saturée en permanence par de l'eau stagnante, dont la matière organique s'accumule par faible décomposition, je suis...
 - 1 réponse à trouver*

Qui suis-je?



- Je suis rempli d'eau douce ou salée stagnante, peu profonde, naturelle ou artificielle, je suis...
 - un lac
 - un étang
 - une mare
 - un marais
- Je suis une zone humide, végétalisée, saturée en permanence par de l'eau stagnante, dont la matière organique s'accumule par faible décomposition, je suis...

Une tourbière

Une zone humide est donc...

Un milieu inondé ou gorgé d'eau douce et/ou salée de manière temporaire ou permanente, dont la végétation – si présente – est adaptée aux conditions hydriques.

Les milieux humides sont...



- parmi les écosystèmes les mieux conservés en France
- menacés entre autres par la propagation d'espèces exotiques envahissantes
- menacés entre autres par les prélèvements excessifs d'eau
- la disparition des milieux humides a ralenti depuis les années 1990
- les teneurs en phosphate dans les cours d'eau ont augmenté depuis la fin des années 1990



Les milieux humides sont...

- parmi les écosystèmes les mieux conservés en France
- menacés entre autres par la propagation d'espèces exotiques envahissantes
- menacés entre autres par les prélèvements excessifs d'eau
- la disparition des milieux humides a ralenti depuis 1990
- les teneurs en phosphates dans les cours d'eau ont augmenté depuis la fin des années 1990

A quelle définition correspond chaque terme agricole?

Terme

- Prairie
- Pelouse
- Lande
- Pâturage
- Culture
- Jachère

Définition

- Zone/ parcelle herbeuse dont le bétail se nourrit
- Formation végétale herbacée, de faible hauteur, dominée par des graminées, parfois trouée
- Peuplement de buissons denses sur des sols pauvres et acides
- Zone/ parcelle non travaillée ayant un couvert végétal
- Production végétale obtenue par l'exploitation de la terre
- Formation végétale herbacée, généralement élevée, dense, dominée par des graminées

A quelle définition correspond chaque terme agricole?

Terme

- Prairie
- Pelouse
- Lande
- Pâturage
- Culture
- Jachère

Définition

- Zone/ parcelle herbeuse dont le bétail se nourrit
- Formation végétale herbacée, de faible hauteur, dominée par des graminées, parfois trouée
- Peuplement de buissons denses sur des sols pauvres et acides
- Zone/ parcelle non travaillée ayant un couvert végétal
- Production végétale obtenue par l'exploitation de la terre
- Formation végétale herbacée, généralement élevée, dense, dominée par des graminées

Les milieux agricoles...

- ❑ peuvent comprendre des prairies vieilles de plus de 150 ans
- ❑ sont pour 25% en bio en France en 2021
- ❑ occupent 28 millions d'ha en France métropolitaine

Les milieux agricoles...

- peuvent comprendre des prairies vieilles de plus de 150 ans
- sont pour 25% en bio en France en 2021 en termes de surface
- occupent 28 millions d'ha en France métropolitaine



Les milieux artificialisés...

- ❑ regroupent des surfaces (partiellement) imperméabilisées par les constructions, revêtements, résidences, infrastructures...
- ❑ comprennent des sols modifiés nommés « anthroposols »



Les milieux artificialisés...

- ❑ regroupent des surfaces (partiellement) imperméabilisées par les constructions, revêtements, résidences, infrastructures...
- ❑ comprennent des sols modifiés nommés « anthroposols »

Les milieux artificialisés...

- ❑ augmentent entre 20 000 et 30 000 ha par an
- ❑ contribuent au réchauffement climatique et aux risques d'inondation
- ❑ sont non viables pour la biodiversité
- ❑ impliquent toujours une artificialisation totale de la surface
- ❑ représentent 9% de la surface de la France en 2018

1ha = 10 000m²

Un terrain de football = 7 000m²

Les milieux artificialisés...

- ☒ augmentent entre 20 000 et 30 000 ha par an
- ☒ contribuent au réchauffement climatique et aux risques d'inondation
- ☐ sont non viables pour la biodiversité
- ☐ impliquent toujours une artificialisation totale de la surface
- ☒ représentent 9% de la surface de la France en 2018

1ha = 10 000m²
Un terrain de football = 7 000m²

Avertissement

Les données d'occupation des sols (CORINE Land Cover) présentées ci-après sont issues de données générées par le biais de la photo-interprétation d'images satellite.

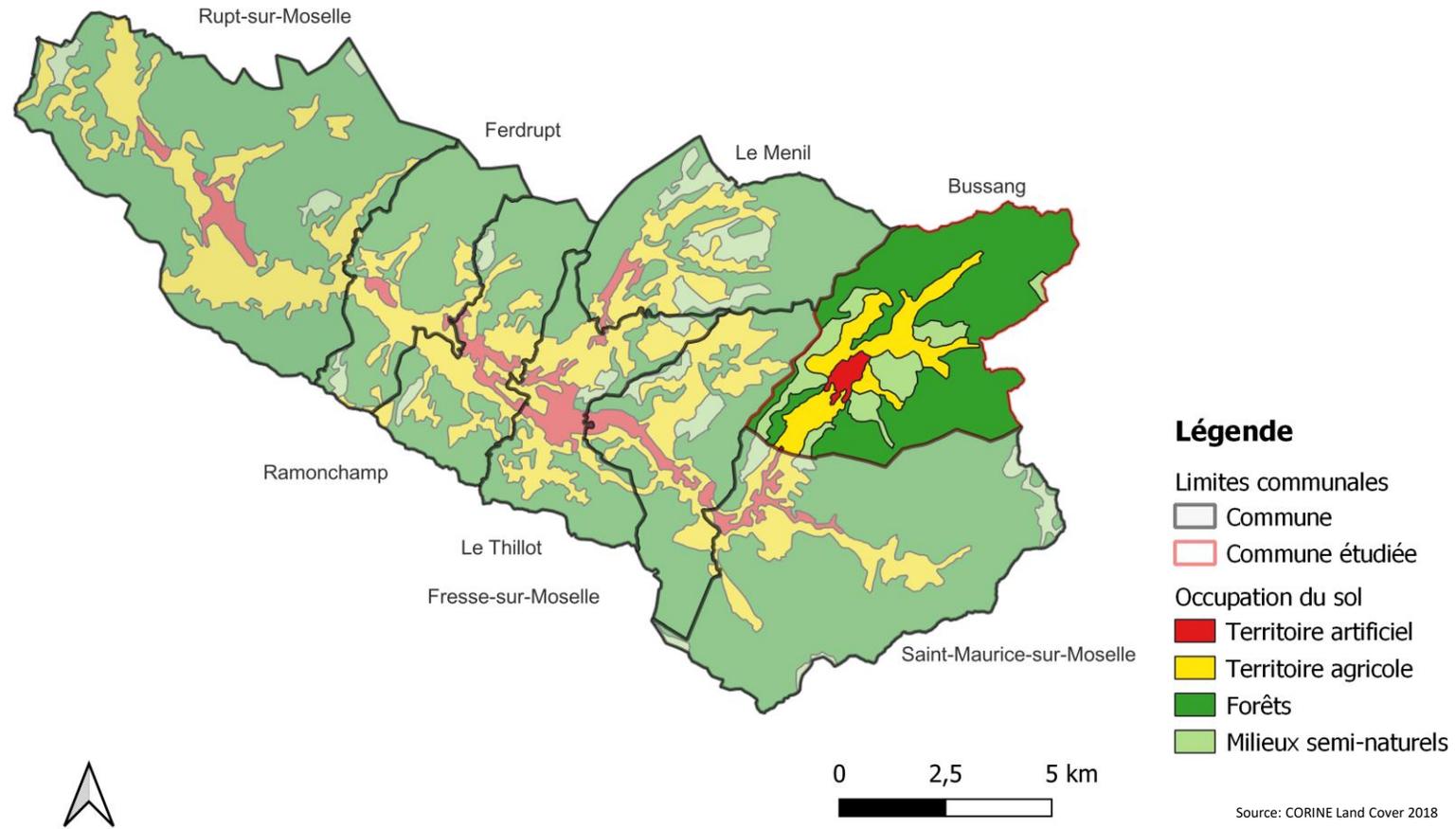
Ici, les milieux sont cartographiés par découpage du territoire étudié en carrés homogènes d'une taille minimale de 25ha. Cela signifie que le milieu prédominant sur chaque carré va imposer son identité à tout le carré (milieu plutôt agricole/ artificiel/ forestier/ semi-naturel). Il en découle que **la précision cartographique est faible** et que les **cartographies et données chiffrées obtenues** à partir de ces couches donnent des **tendances d'occupation du sol**.

Explicitation de la légende

- **Territoire artificiel:** zones urbanisées (tissu urbain, zones industrielles ou commerciales)
- **Territoire agricole:** majoritairement des prairies et parcelles agricoles hétérogènes
- **Forêts:** de feuillus, conifères, mixtes
- **Milieux semi-naturels:** pelouses, pâturages naturels, landes, broussailles, forêts et végétations arbustives en cours de constitution/ dégradation

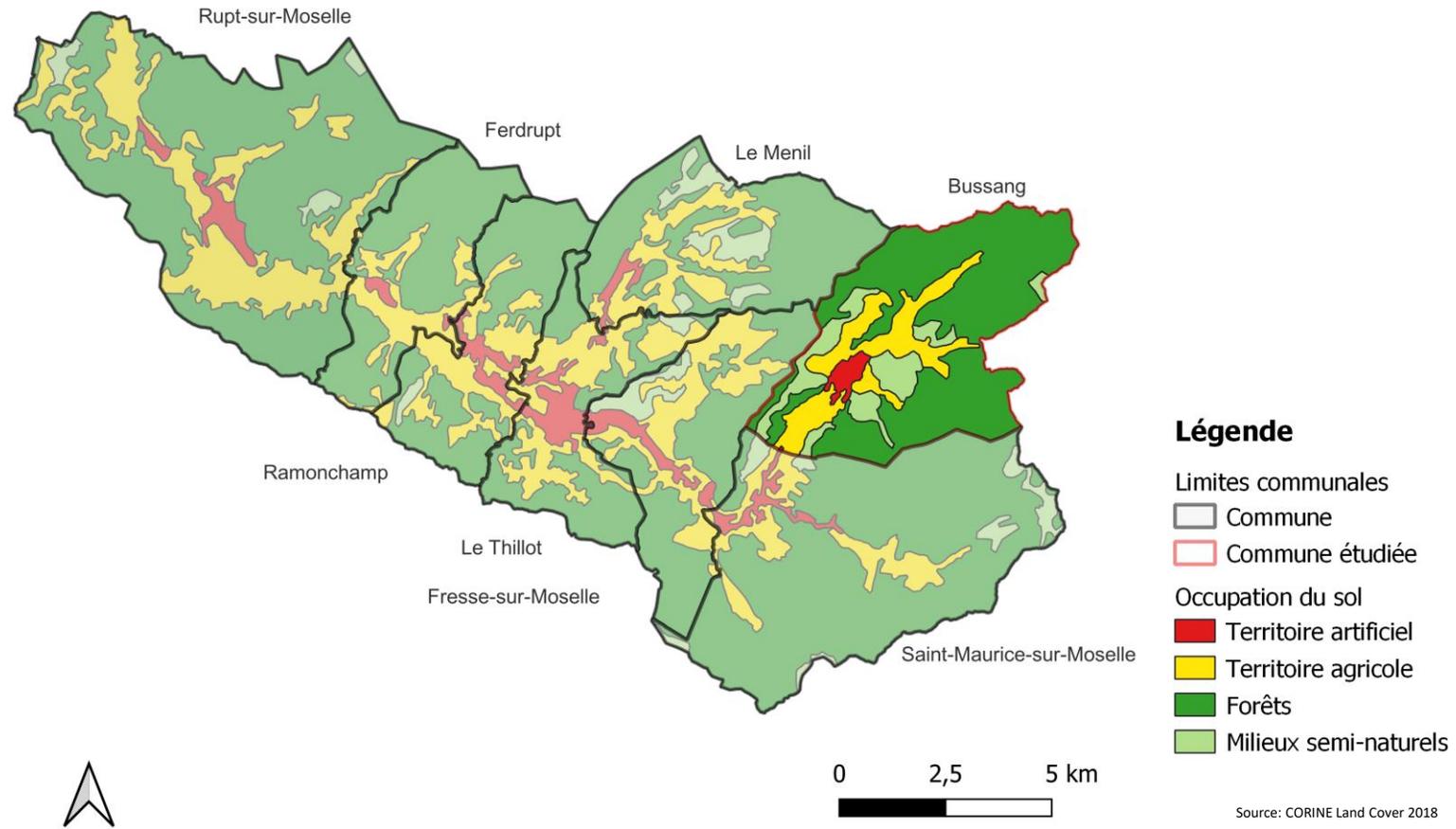
Occupation du sol sur la commune de Bussang

Occupation du sol sur la commune de Bussang en 1990



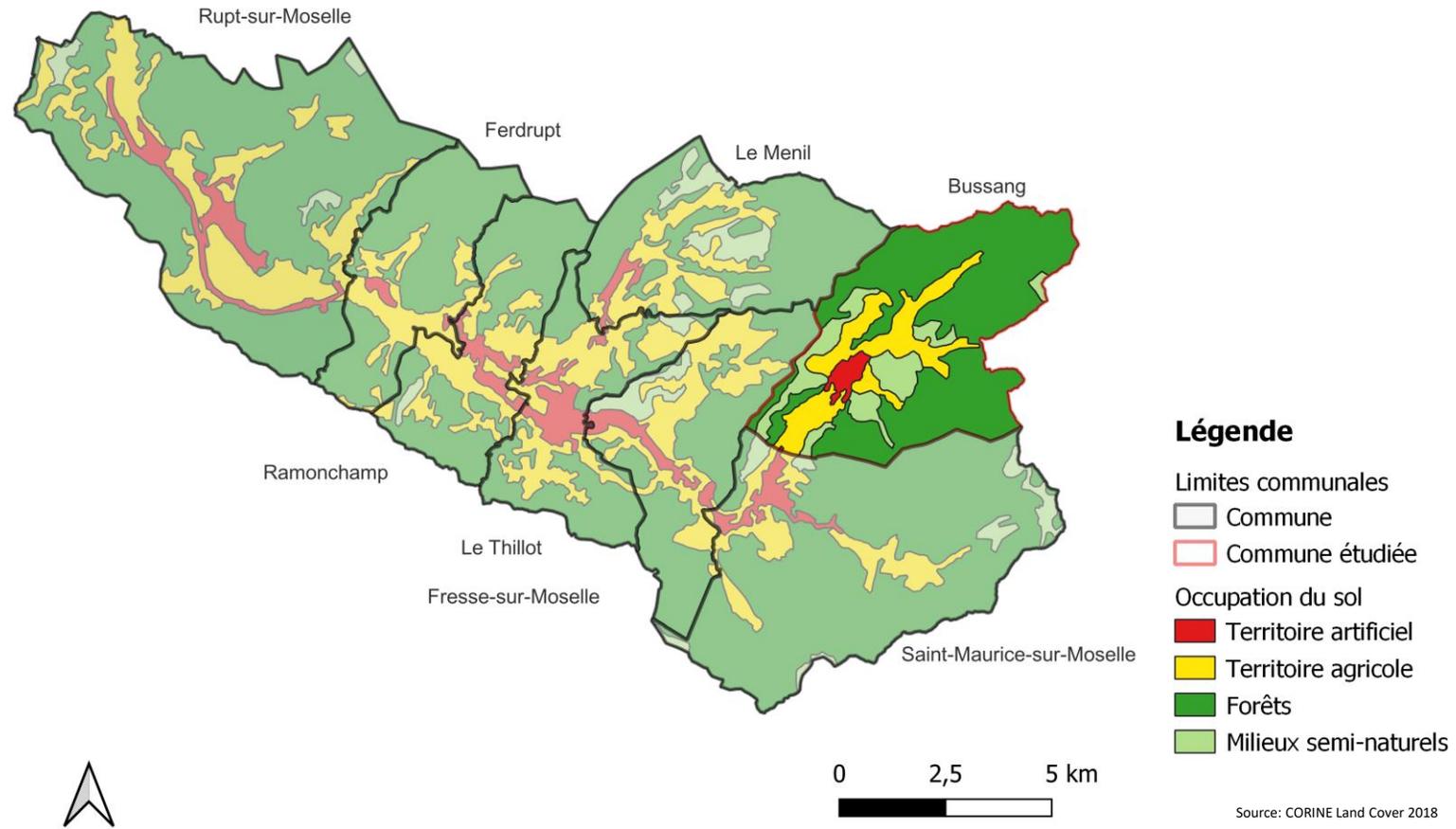
Occupation du sol en 1990 sur la commune de Bussang

Occupation du sol sur la commune de Bussang en 2000



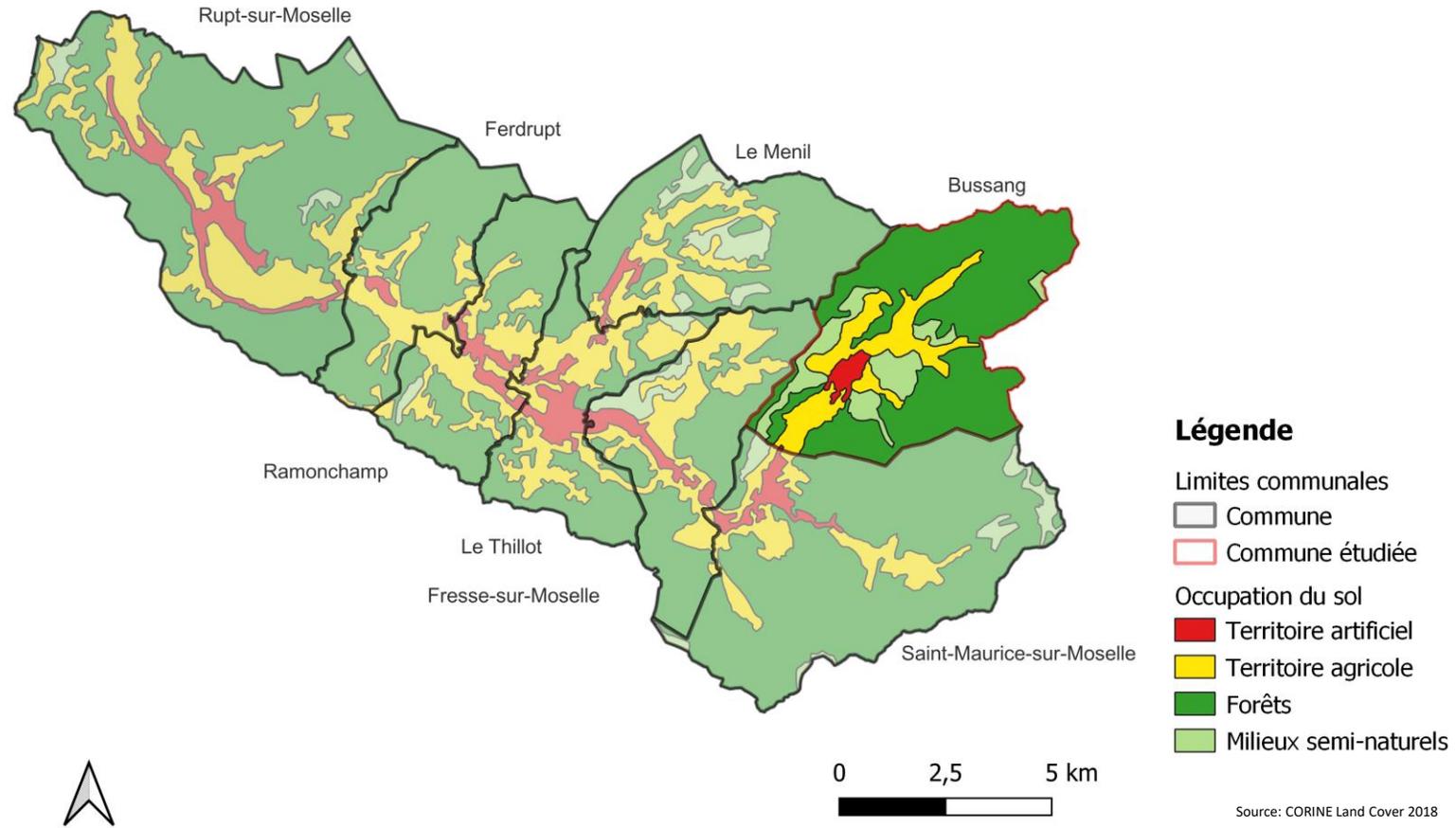
Occupation du sol en 2000 sur la commune de Bussang

Occupation du sol sur la commune de Bussang en 2006



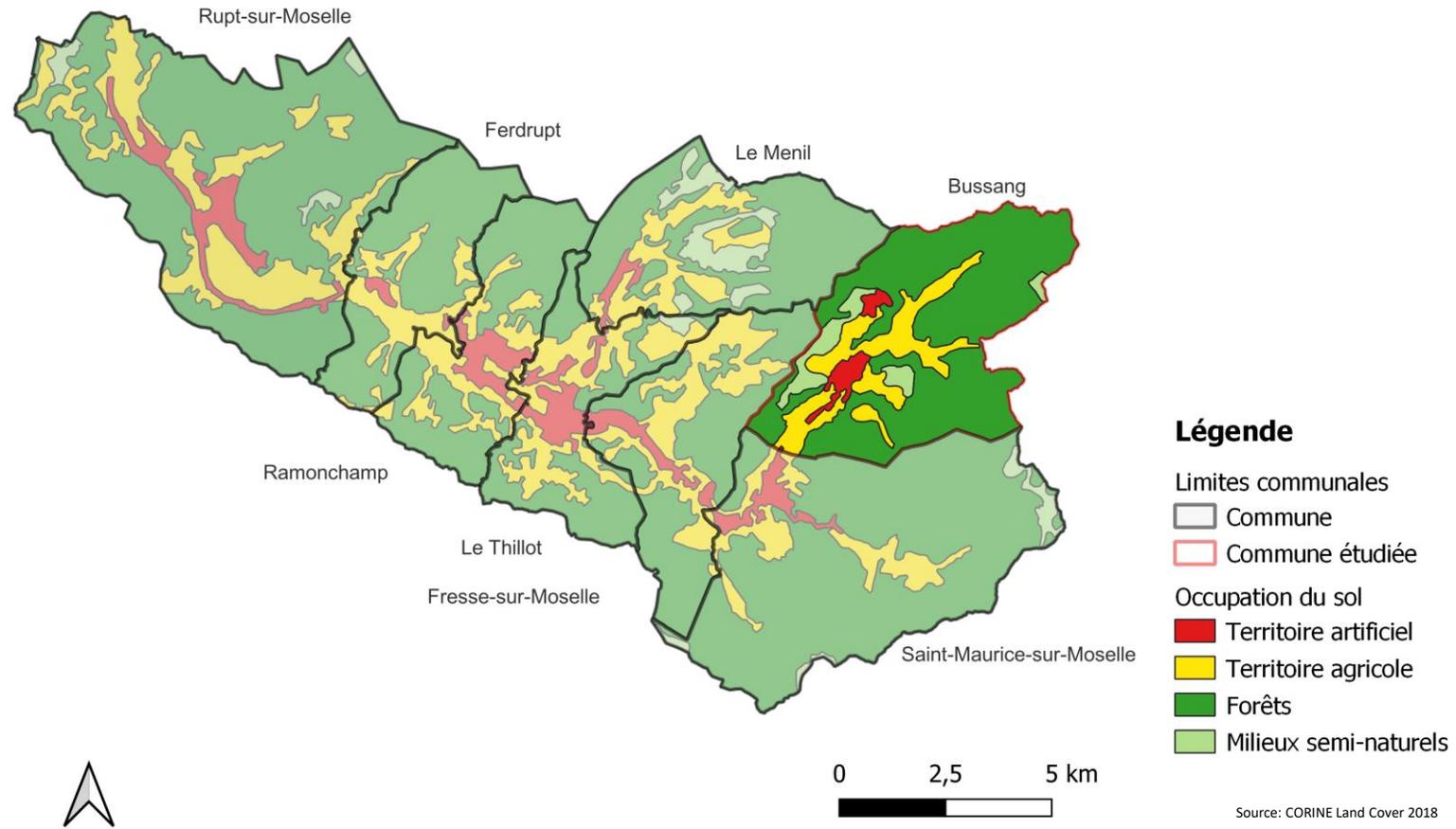
Occupation du sol en 2006 sur la commune de Bussang

Occupation du sol sur la commune de Bussang en 2012



Occupation du sol en 2012 sur la commune de Bussang

Occupation du sol sur la commune de Bussang en 2018



Occupation du sol en 2018 sur la commune de Bussang

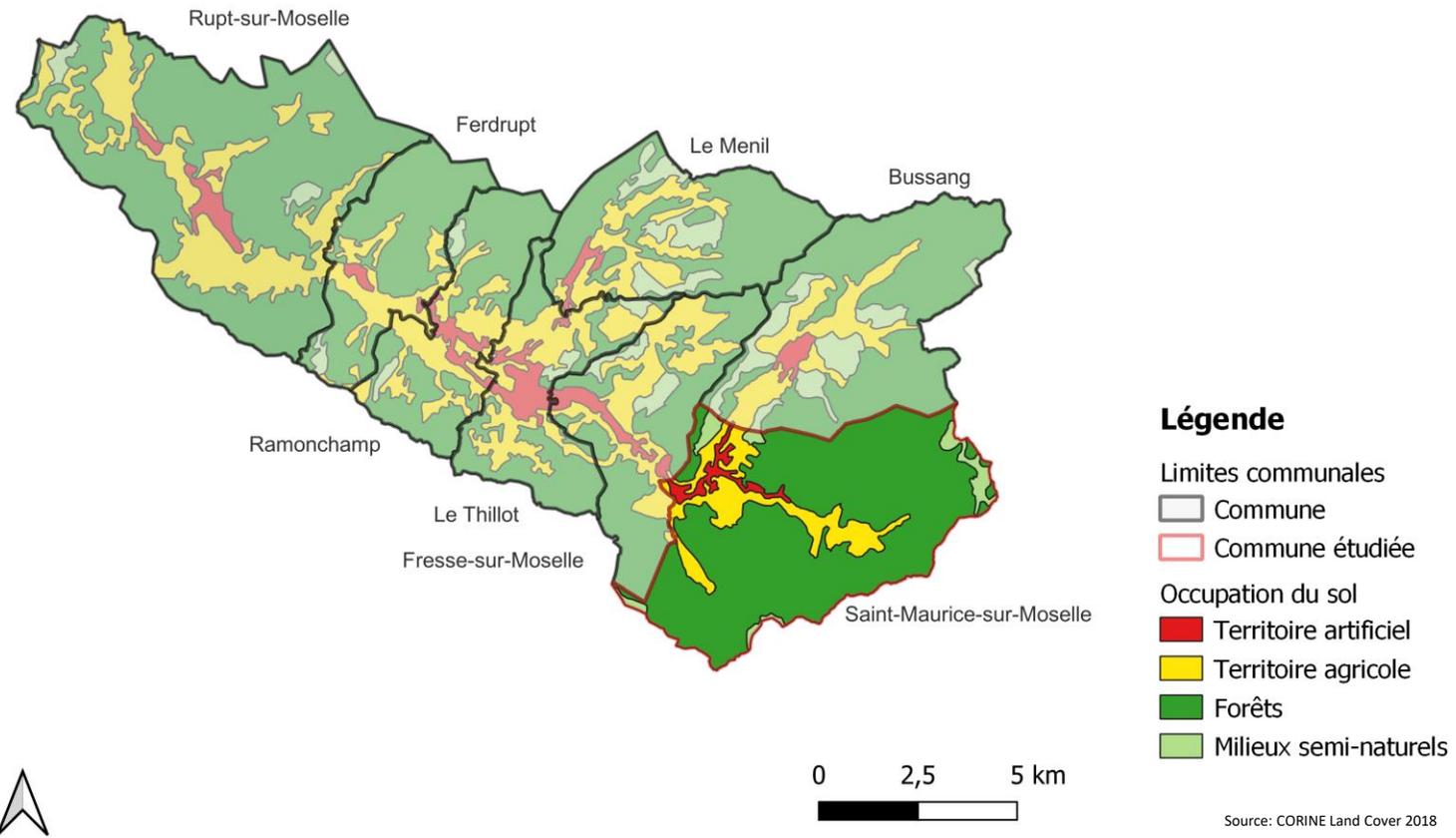
Evolution de l'occupation du sol sur la commune de Bussang entre 1990 et 2018

- **Territoire artificialisé:** +36 ha
- **Territoire agricole:** +12 ha
- **Forêts:** +170 ha
- **Milieux semi-naturels:** -218 ha

1ha = 10 000m²
Un terrain de football = 7 000m²

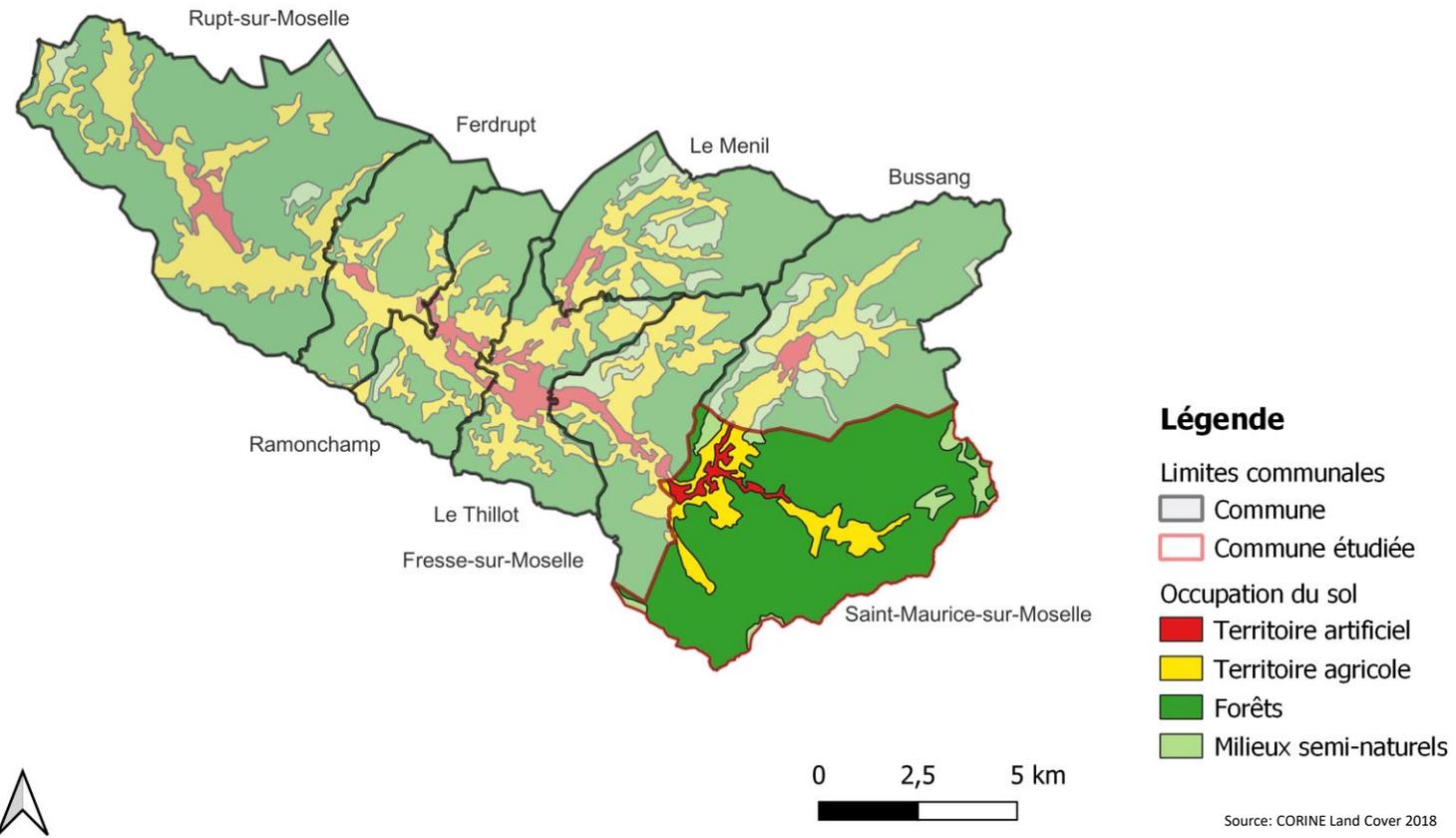
Occupation du sol sur la commune de Saint-Maurice-sur-Moselle

Occupation du sol sur la commune de Saint-Maurice sur-Moselle en 1990



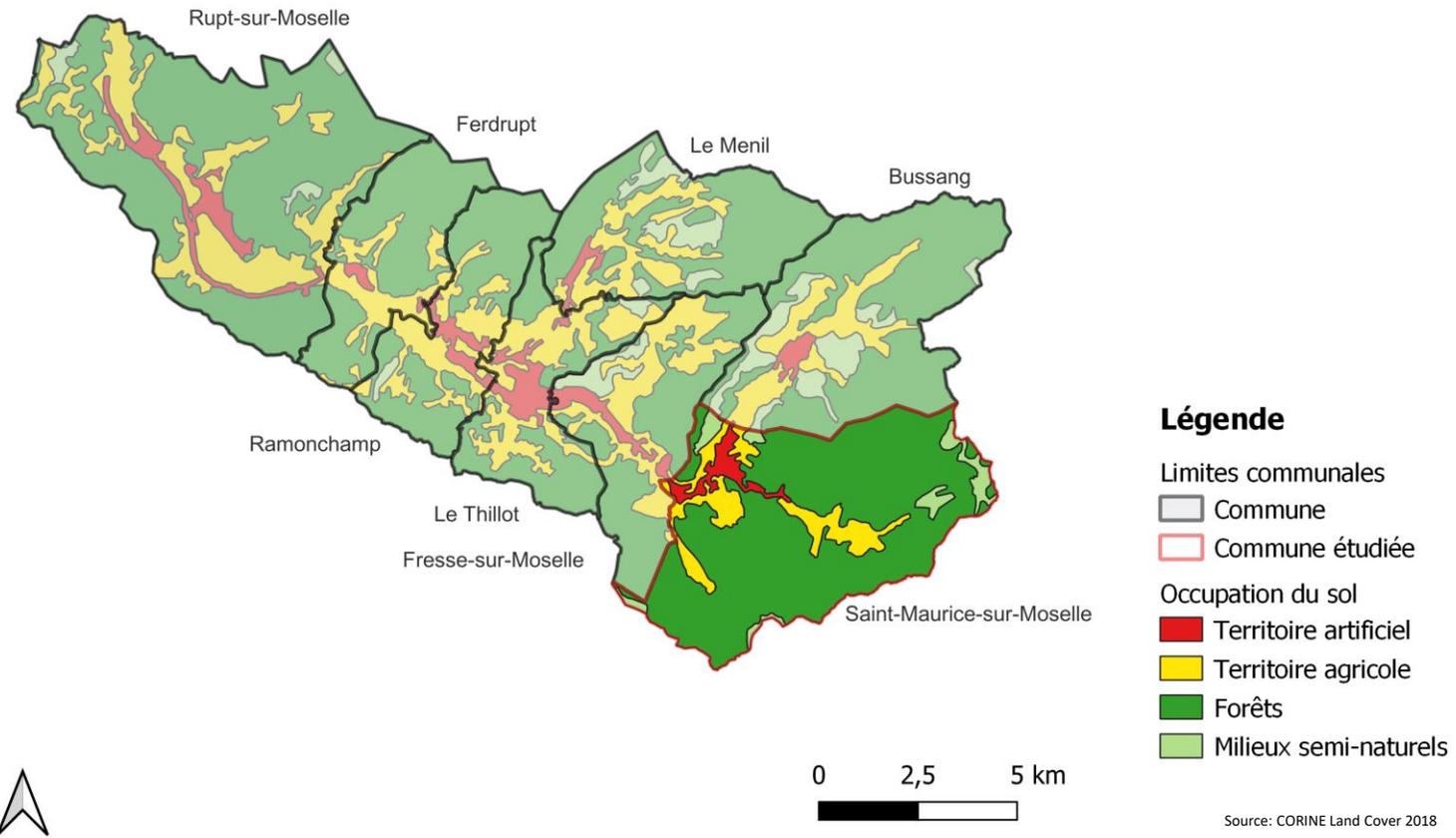
Occupation du sol en 1990 sur la commune de Saint-Maurice-sur-Moselle

Occupation du sol sur la commune de Saint-Maurice sur-Moselle en 2000



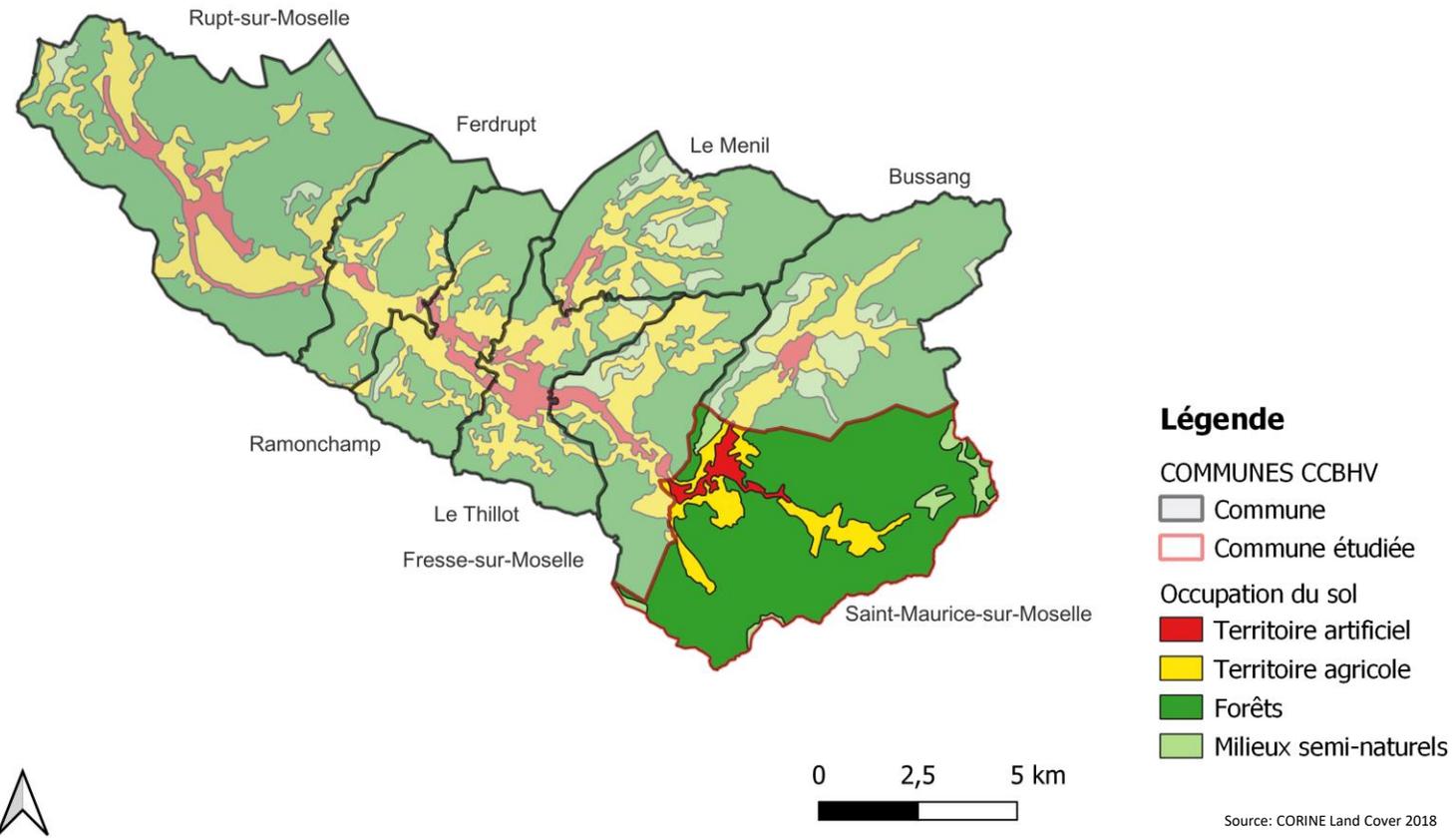
Occupation du sol en 2000 sur la commune de Saint-Maurice-sur-Moselle

Occupation du sol sur la commune de Saint-Maurice sur-Moselle en 2006



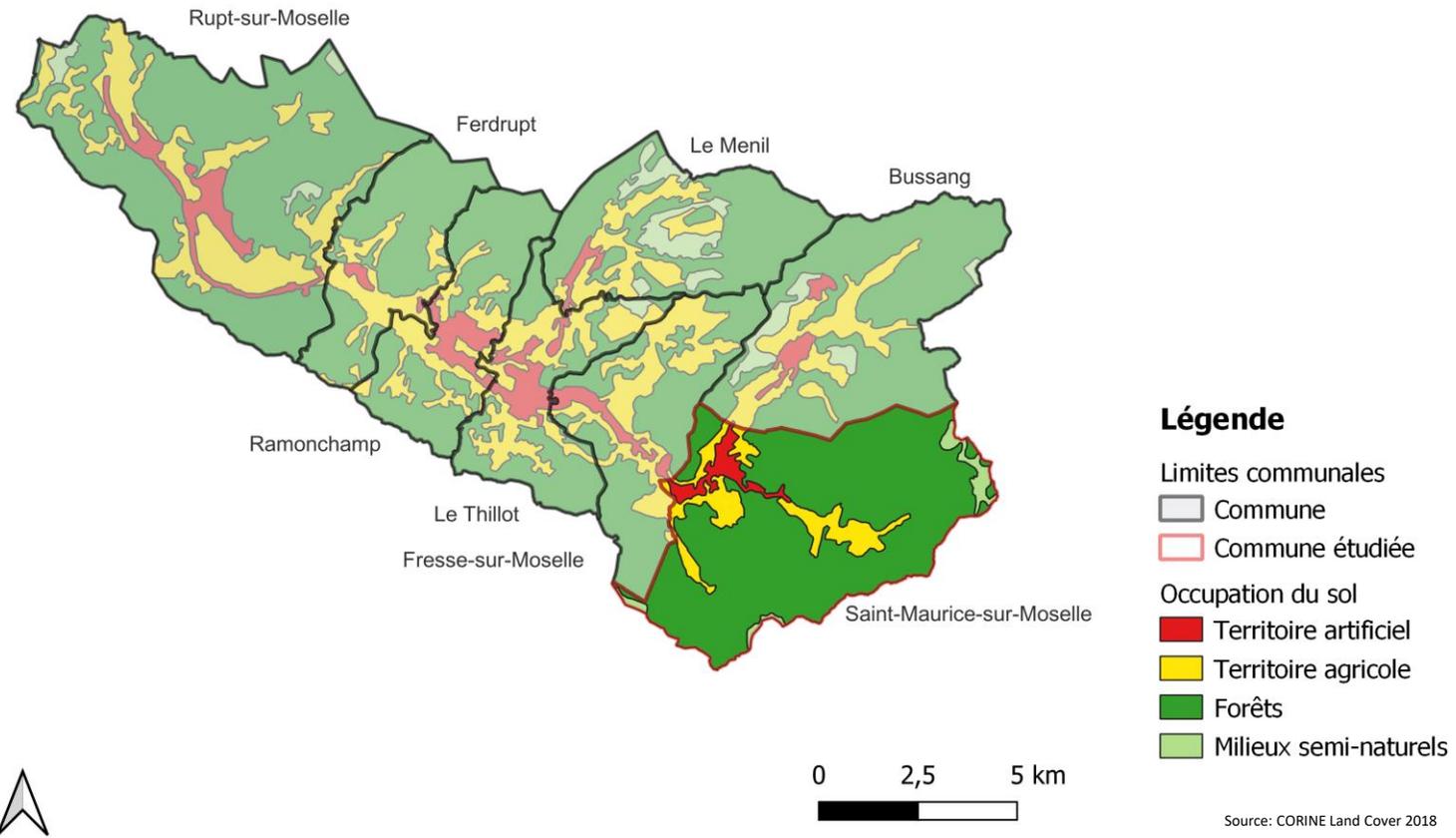
Occupation du sol en 2006 sur la commune de Saint-Maurice-sur-Moselle

Occupation du sol sur la commune de Saint-Maurice sur-Moselle en 2012



Occupation du sol en 2012 sur la commune de Saint-Maurice-sur-Moselle

Occupation du sol sur la commune de Saint-Maurice sur-Moselle en 2018



Occupation du sol en 2018 sur la commune de Saint-Maurice-sur-Moselle

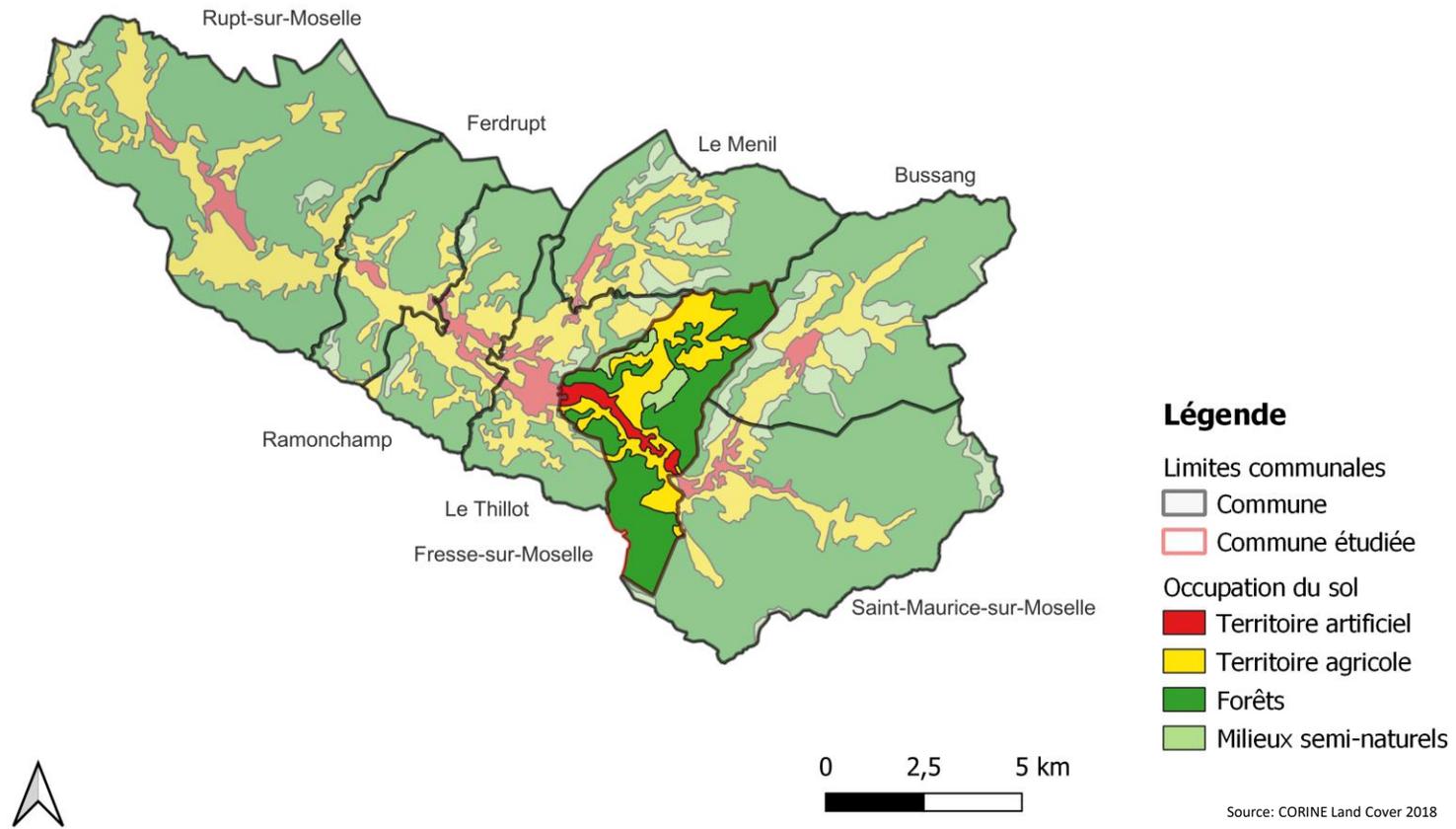
Evolution de l'occupation du sol sur la commune de Saint-Maurice-sur-Moselle entre 1990 et 2018

- **Territoire artificialisé:** +31 ha
- **Territoire agricole:** -79 ha
- **Forêts:** +96 ha
- **Milieux semi-naturels:** -48 ha

1ha = 10 000m²
Un terrain de football = 7 000m²

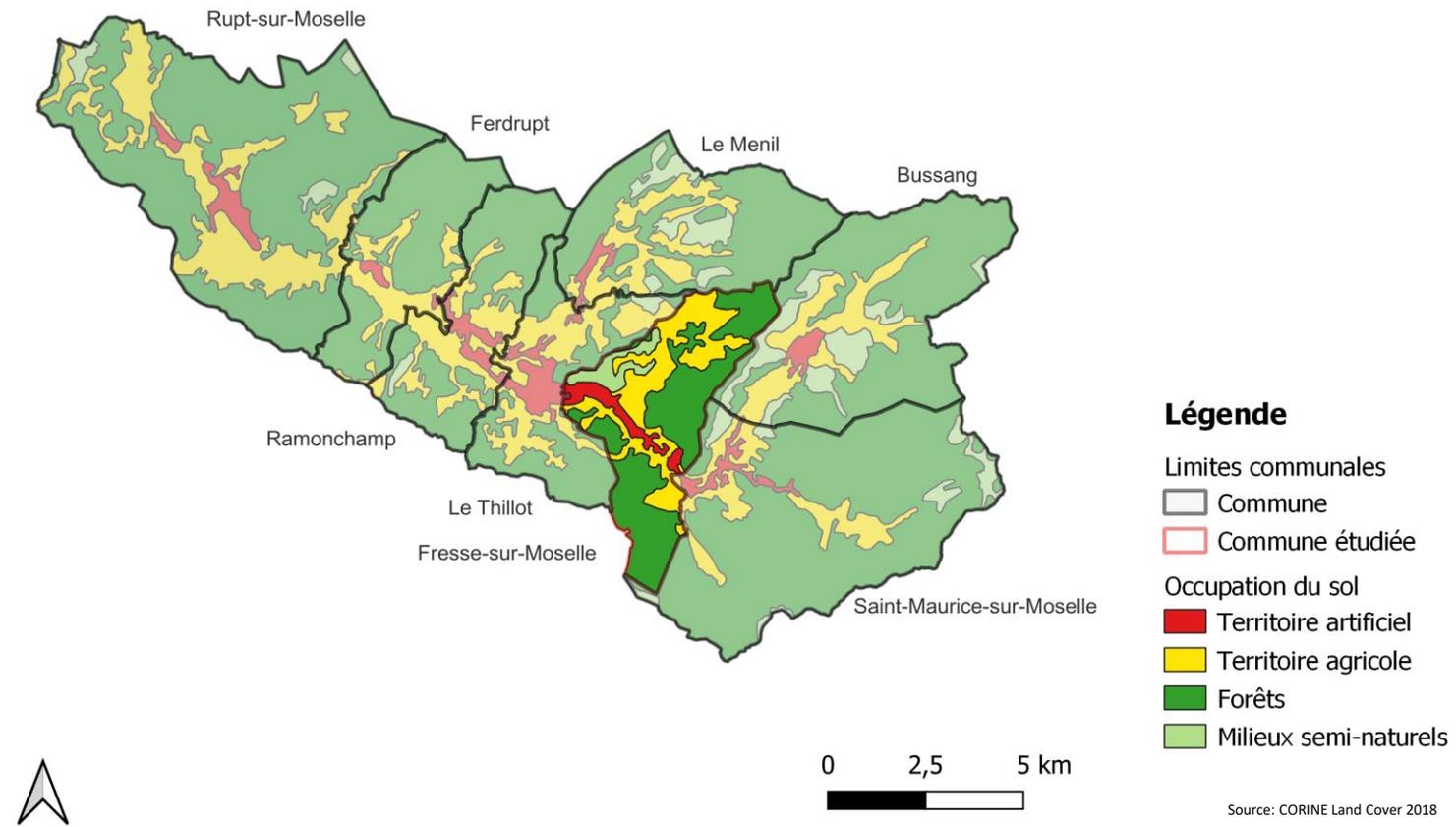
Occupation du sol de la commune de Fresse-sur-Moselle

Occupation du sol sur la commune de Fresse-sur-Moselle en 1990



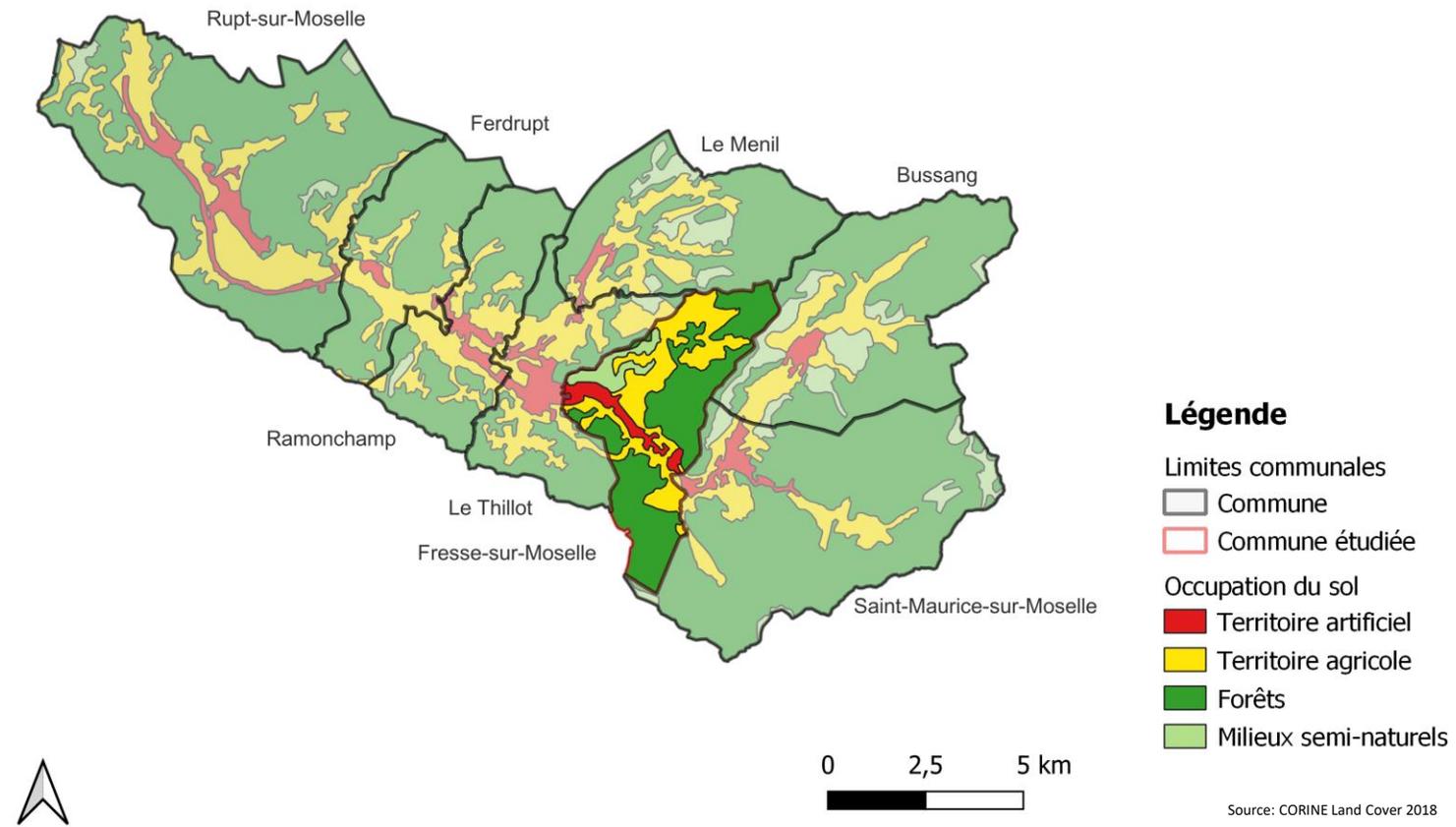
Occupation du sol en 1990 sur la commune de Fresse-sur-Moselle

Occupation du sol sur la commune de Fresse-sur-Moselle en 2000



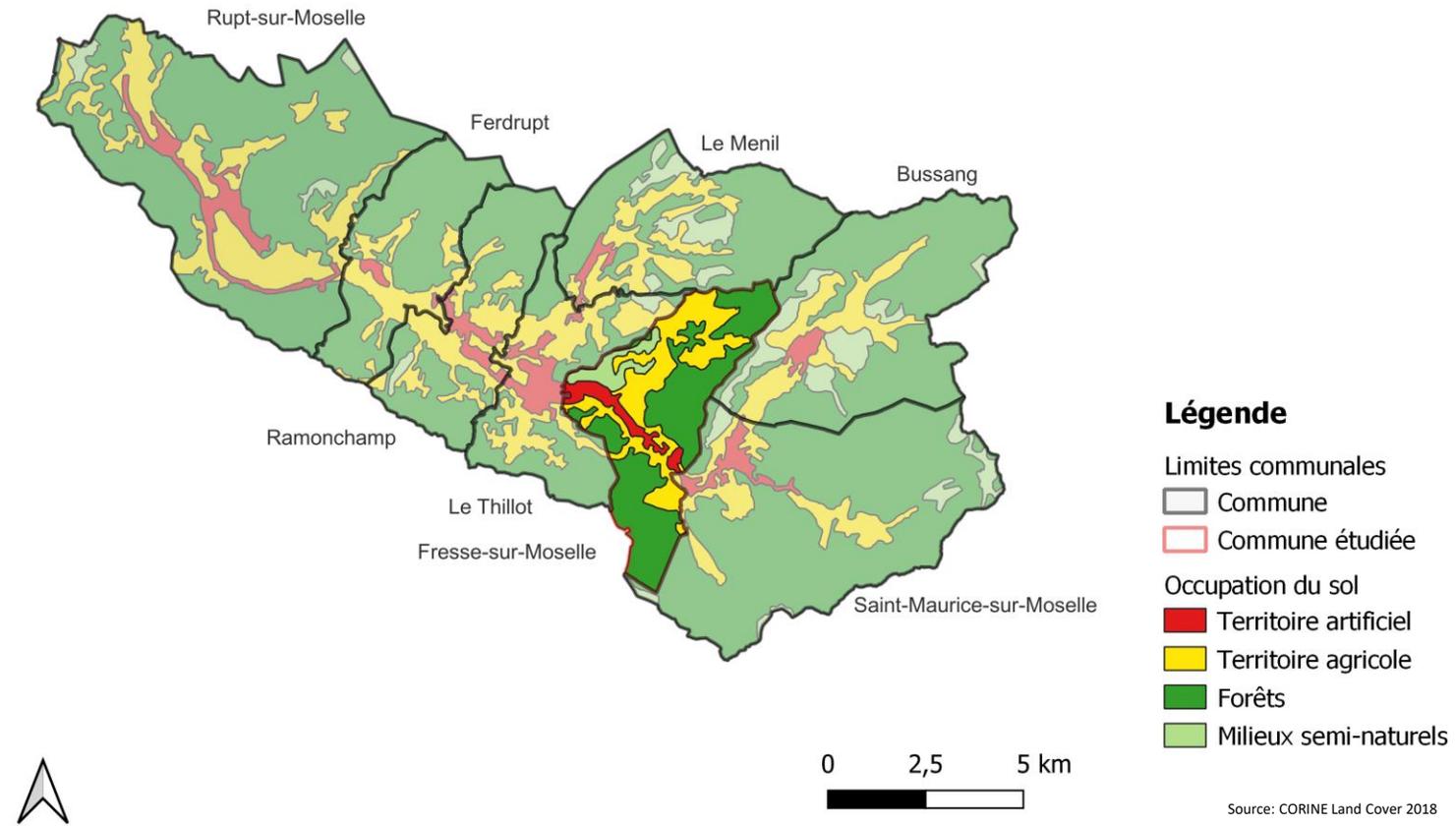
Occupation du sol en 2000 sur la commune de Fresse-sur-Moselle

Occupation du sol sur la commune de Fresse-sur-Moselle en 2006



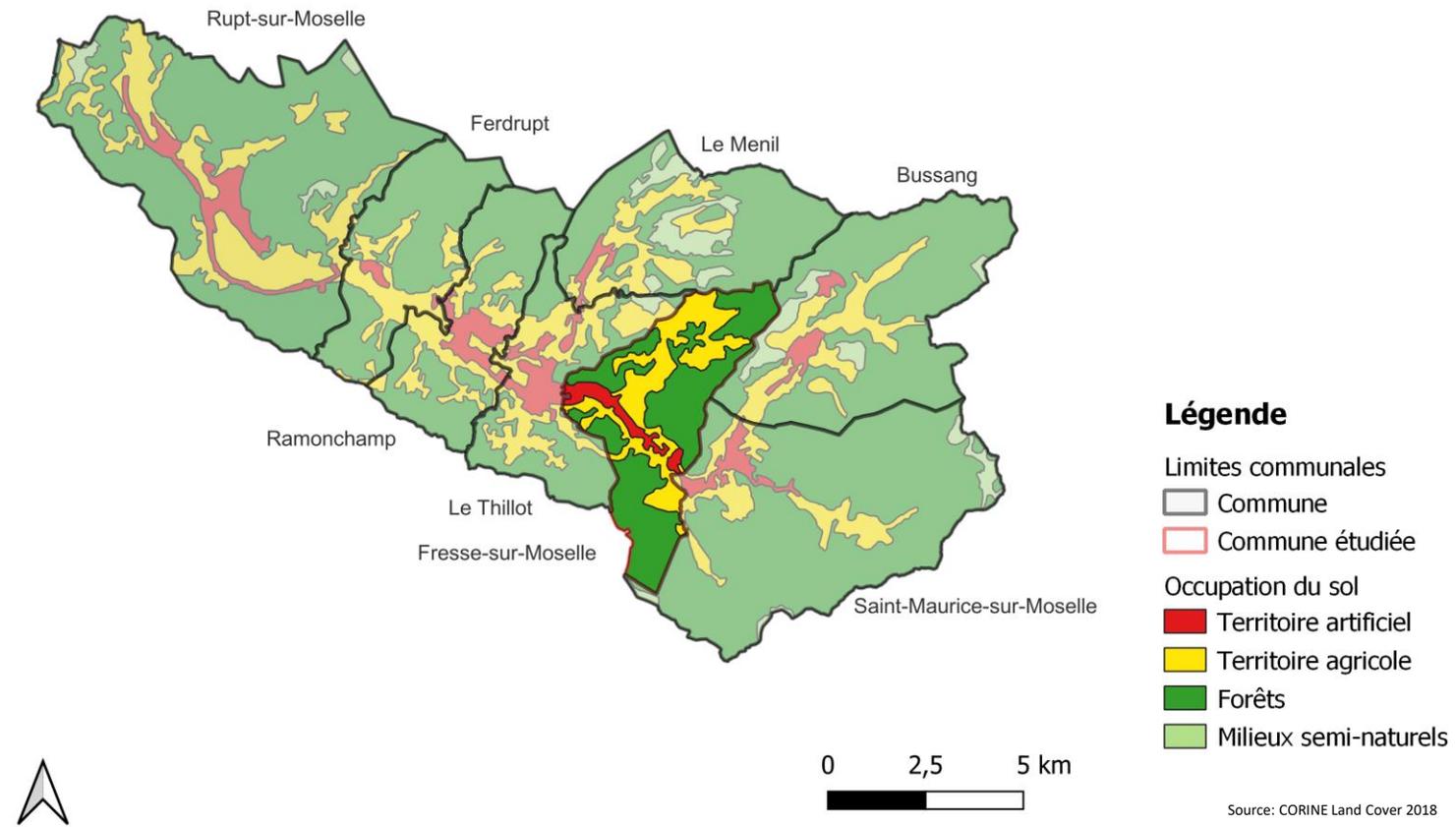
Occupation du sol en 2006 sur la commune de Fresse-sur-Moselle

Occupation du sol sur la commune de Fresse-sur-Moselle en 2012



Occupation du sol en 2012 sur la commune de Fresse-sur-Moselle

Occupation du sol sur la commune de Fresse-sur-Moselle en 2018



Occupation du sol en 2018 sur la commune de Fresse-sur-Moselle

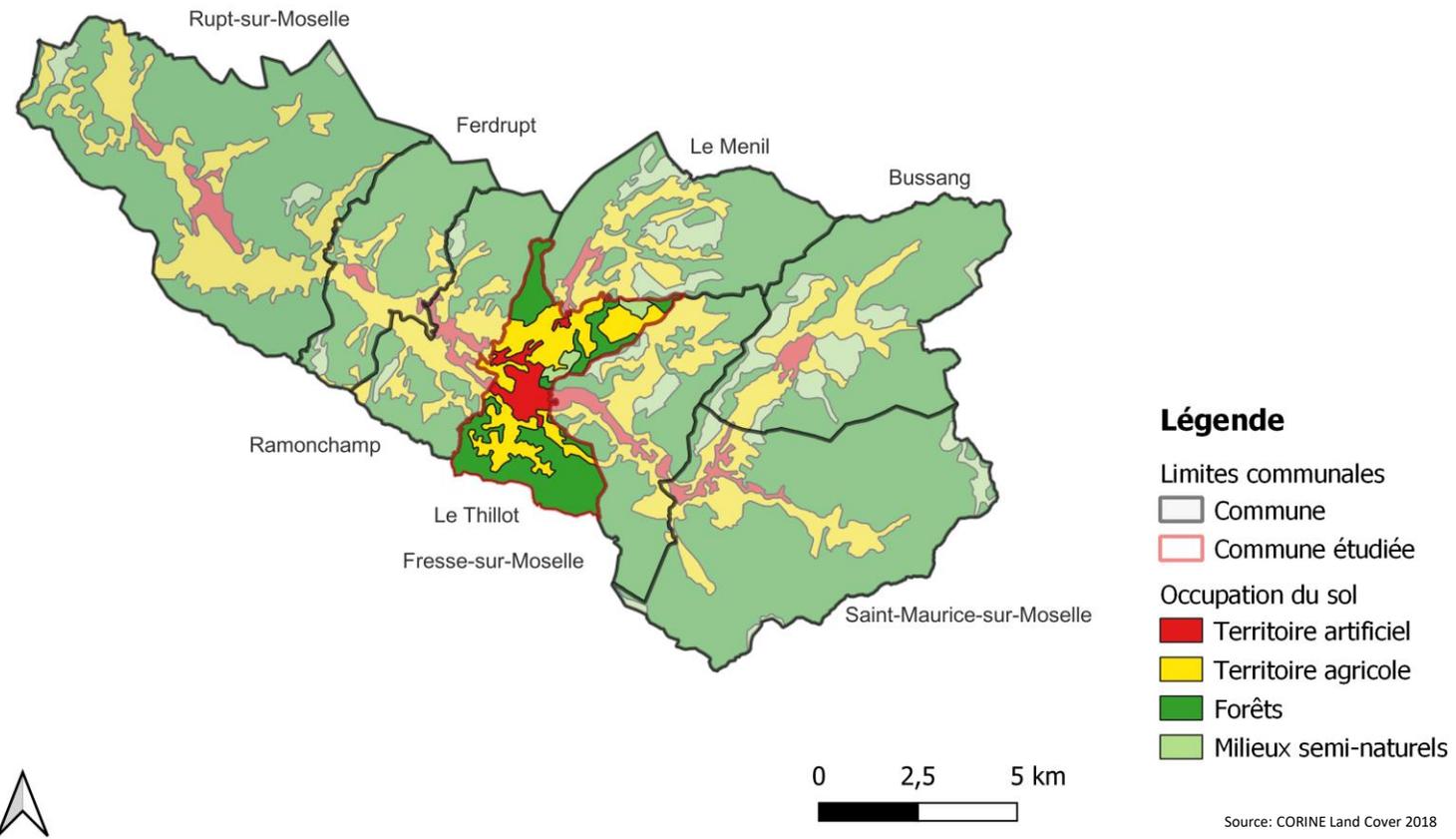
Evolution de l'occupation du sol sur la commune de Fresse-sur-Moselle entre 1990 et 2018

- **Territoire artificialisé:** +0 ha
- **Territoire agricole:** +0 ha
- **Forêts:** +107 ha
- **Milieux semi-naturels:** -107 ha

1ha = 10 000m²
Un terrain de football = 7 000m²

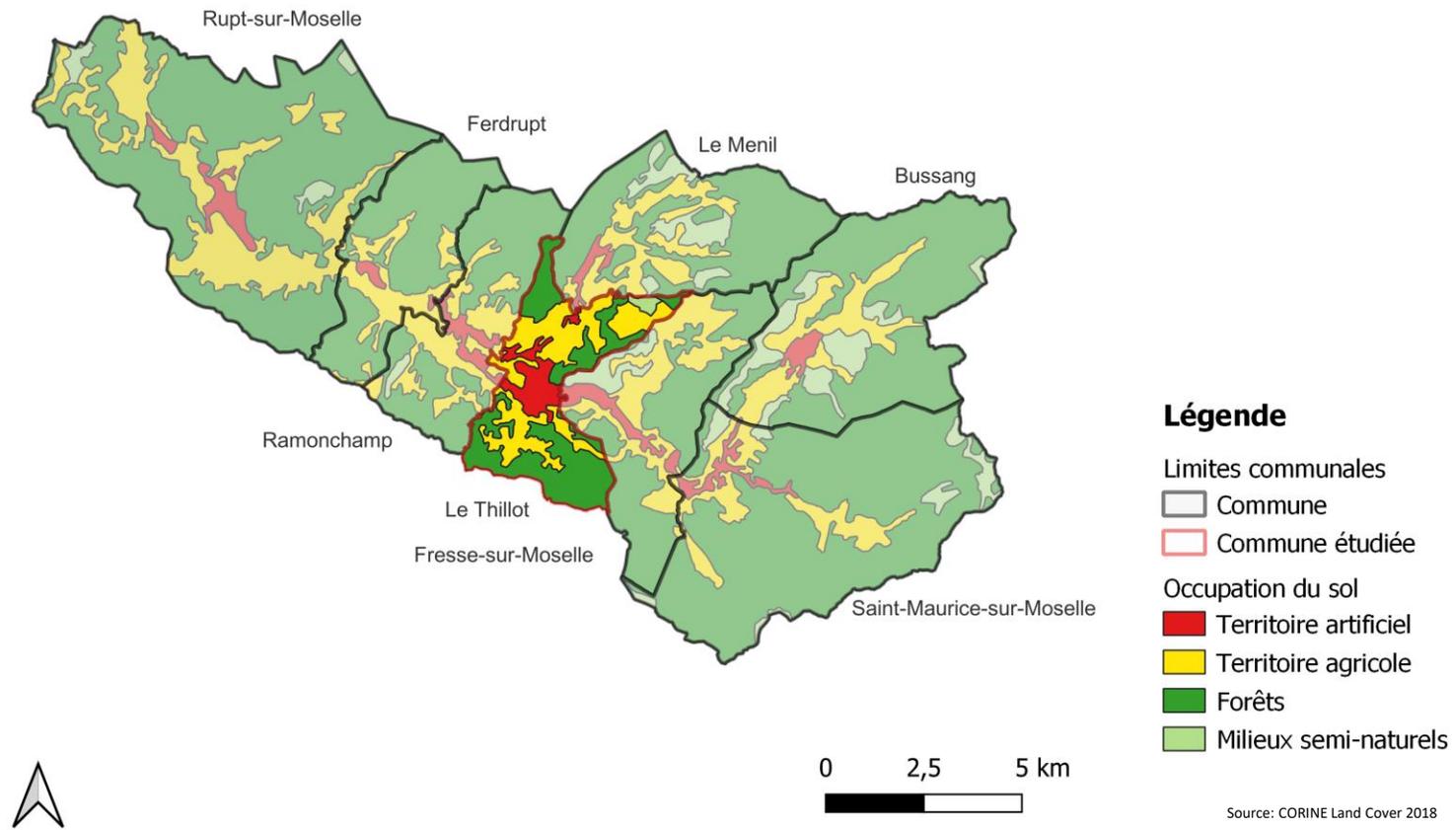
Occupation du sol de la commune de Le Thillot

Occupation du sol sur la commune du Thillot en 1990



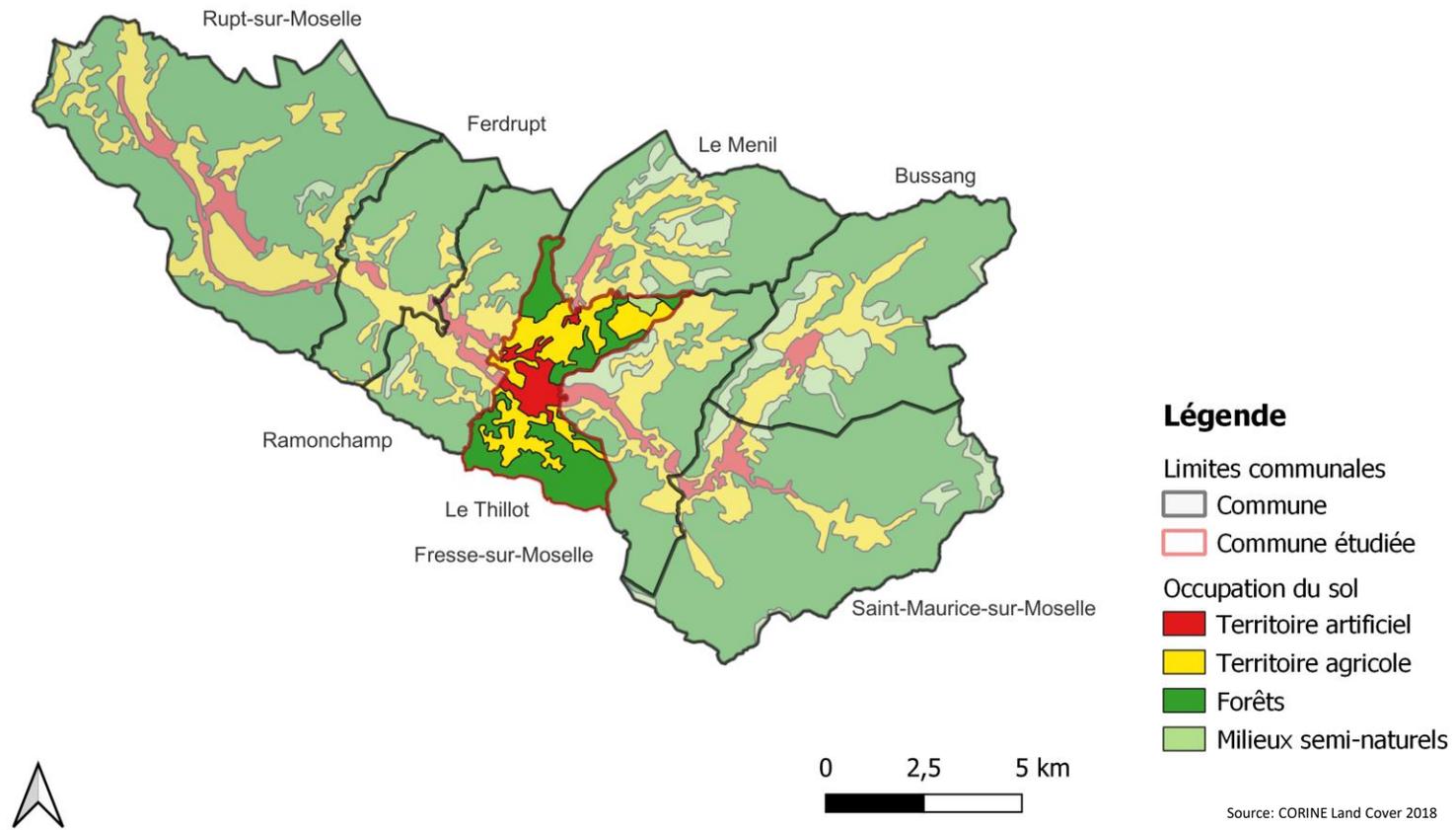
Occupation du sol en 1990 sur la commune du Thillot

Occupation du sol sur la commune du Thillot en 2000



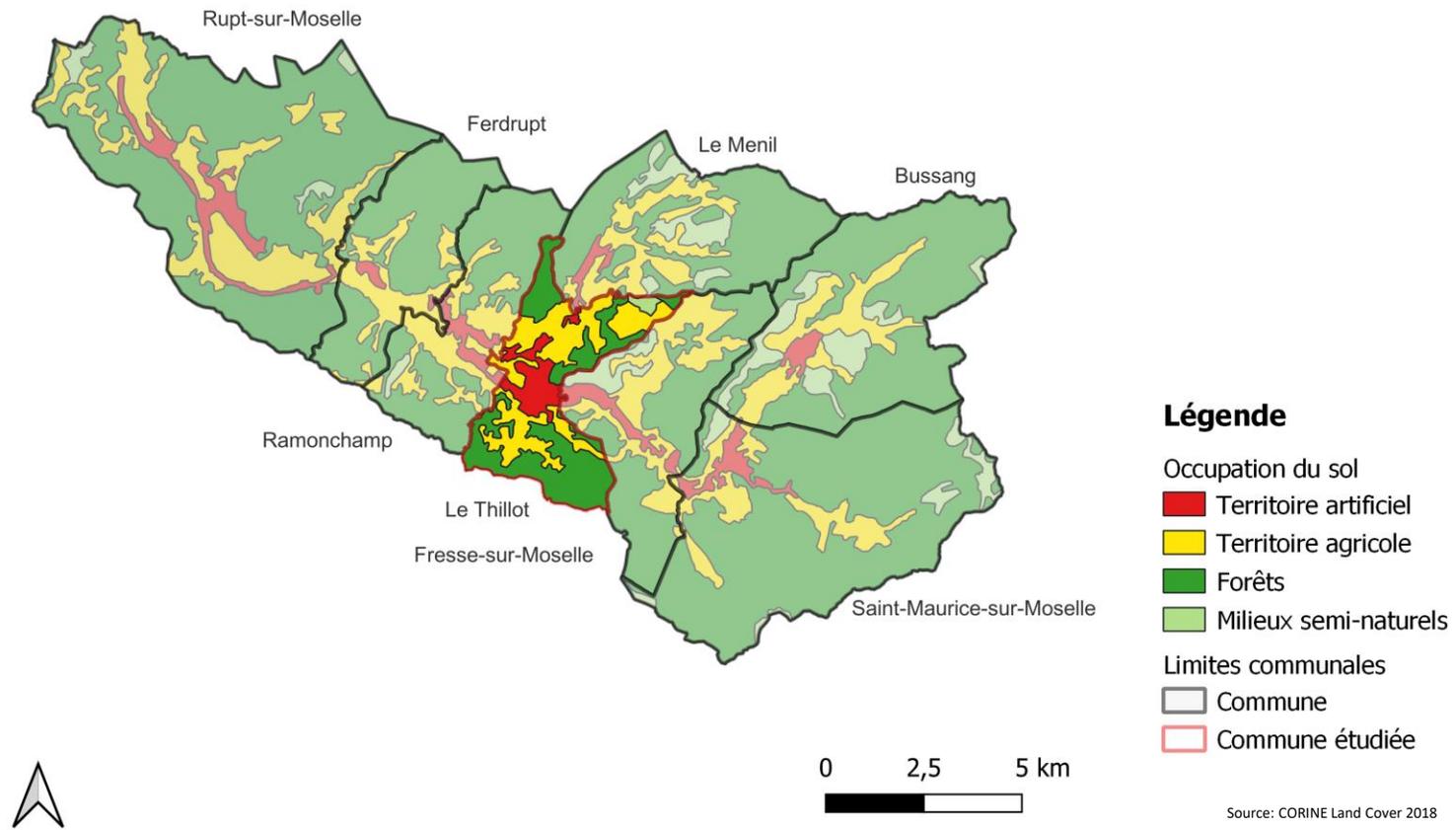
Occupation du sol en 2000 sur la commune du Thillot

Occupation du sol sur la commune du Thillot en 2006



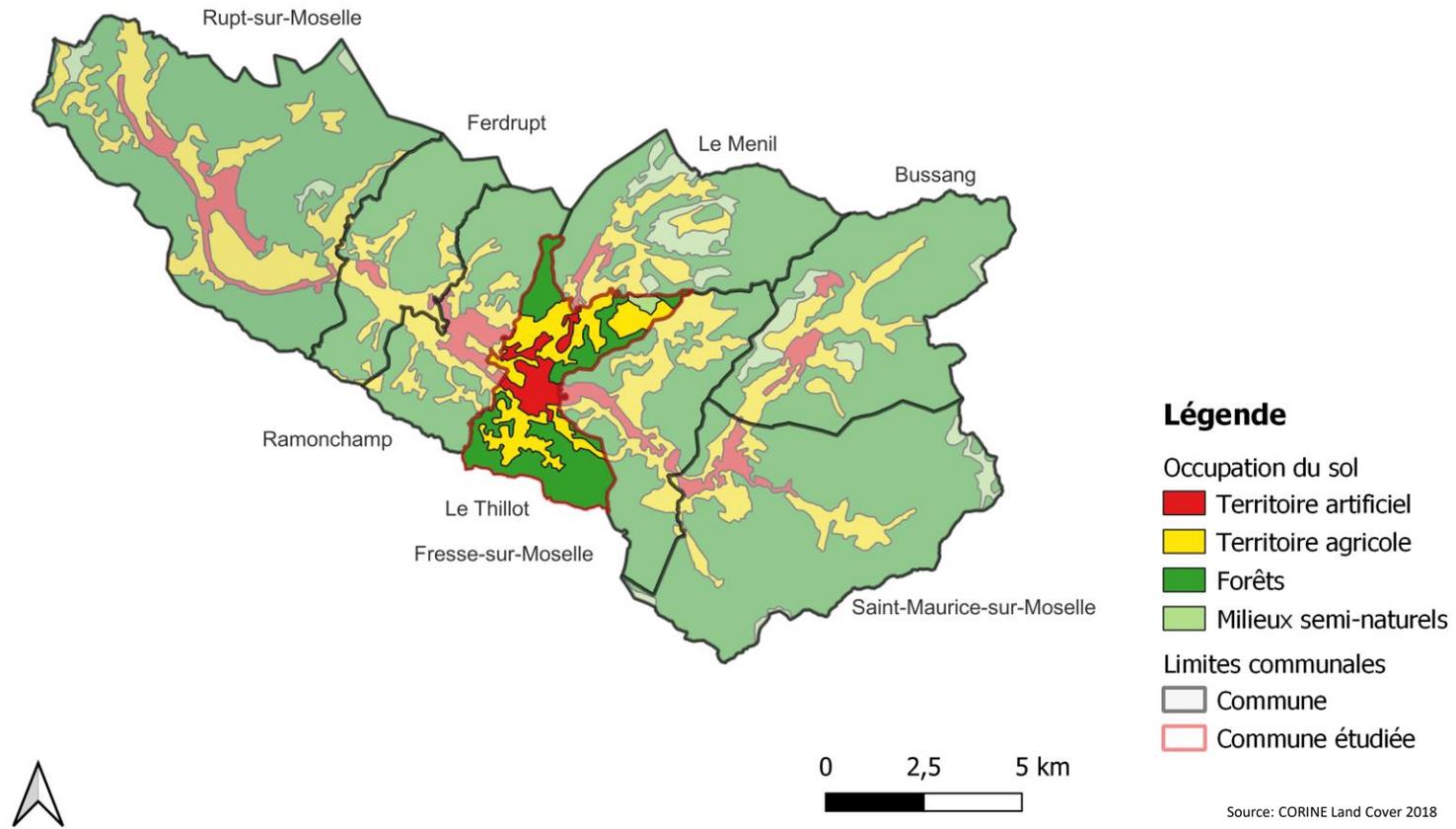
Occupation du sol en 2006 sur la commune du Thillot

Occupation du sol sur la commune du Thillot en 2012



Occupation du sol en 2012 sur la commune du Thillot

Occupation du sol sur la commune du Thillot en 2018



Occupation du sol en 2018 sur la commune du Thillot

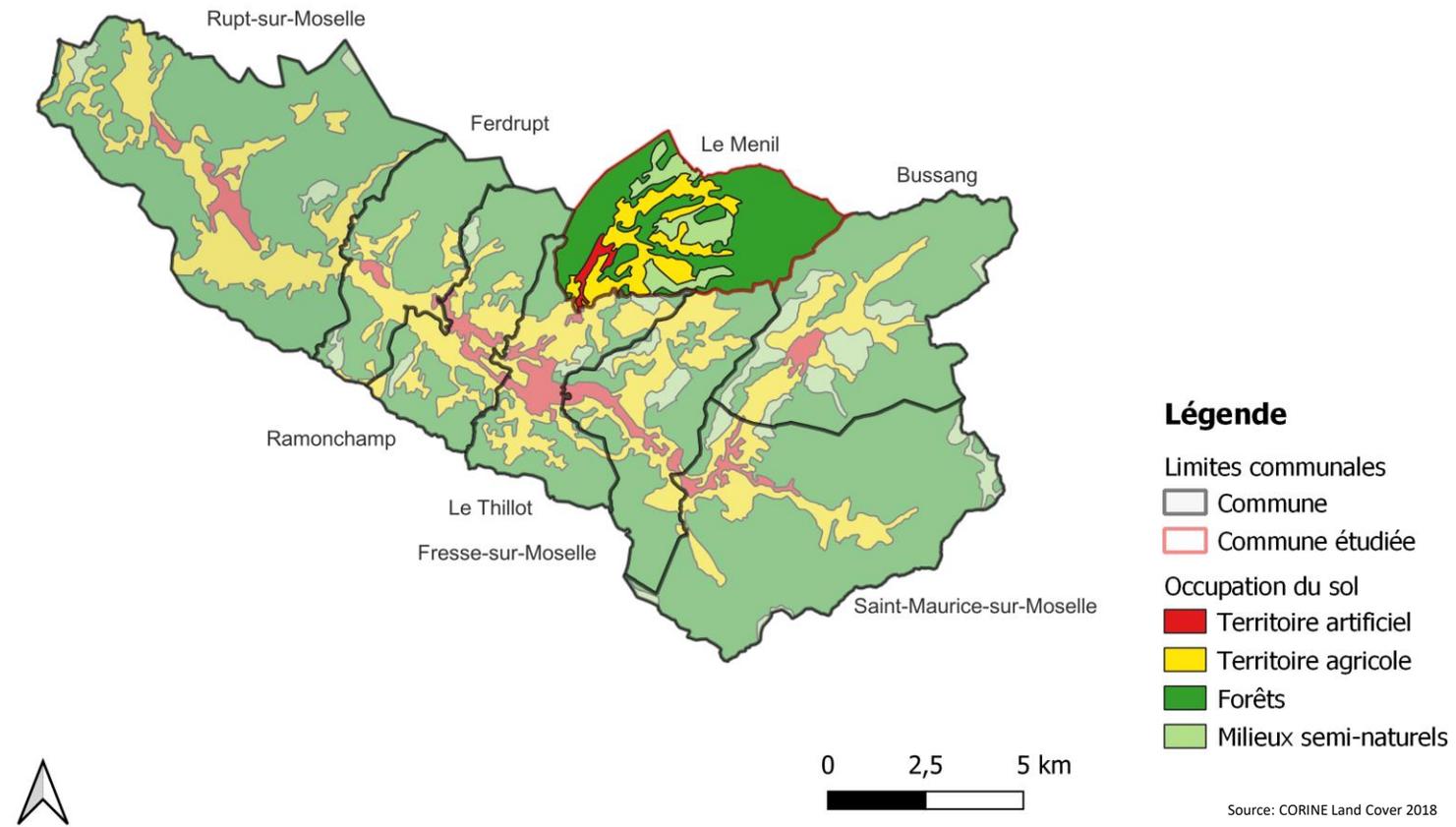
Evolution de l'occupation du sol sur la commune du Thillot entre 1990 et 2018

- **Territoire artificialisé: +22 ha**
- **Territoire agricole: -22 ha**
- **Forêts: +36 ha**
- **Milieux semi-naturels: -36 ha**

1ha = 10 000m²
Un terrain de football = 7 000m²

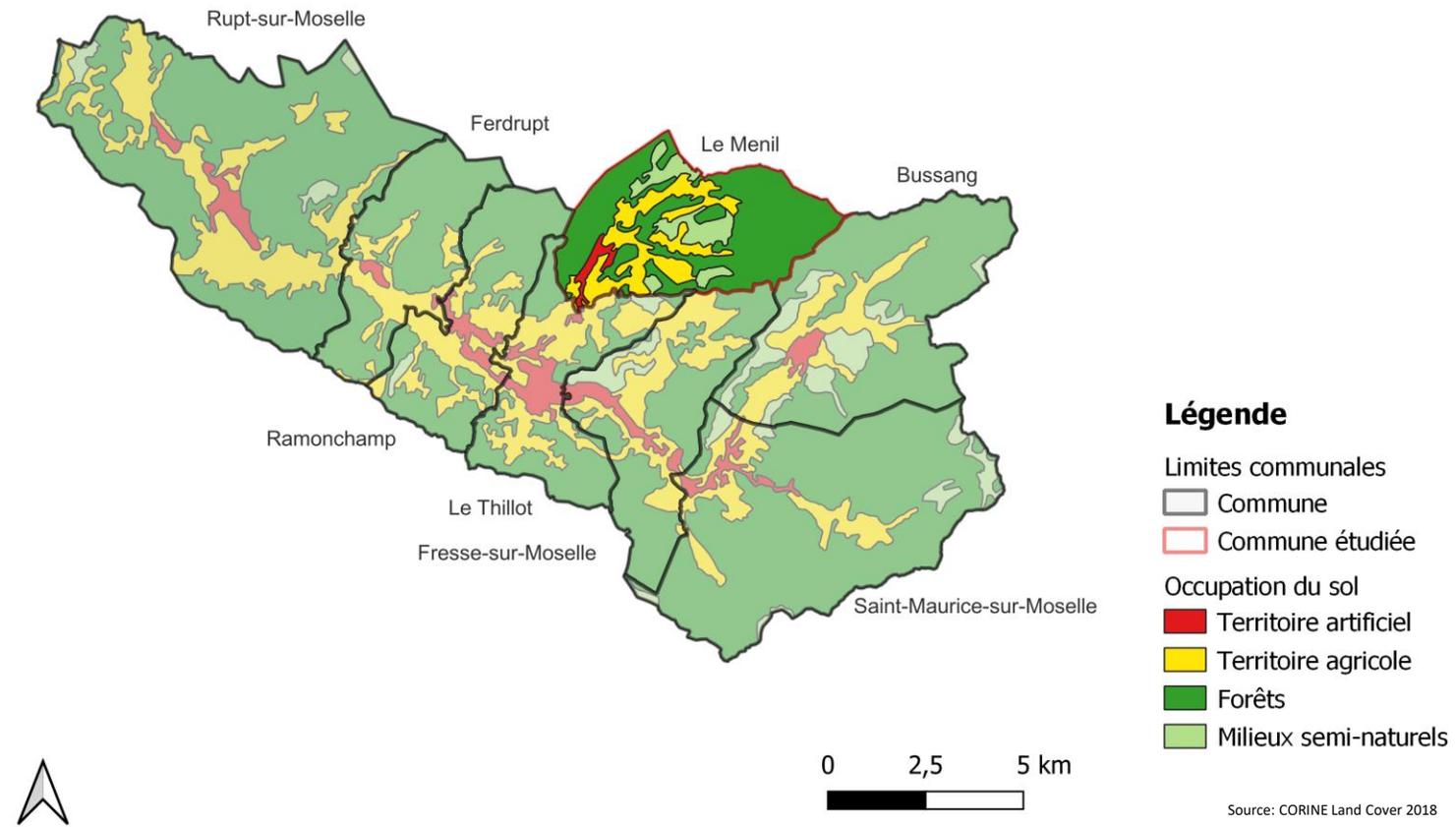
Occupation du sol de la commune de Le Ménil

Occupation du sol sur la commune du Ménénil en 1990



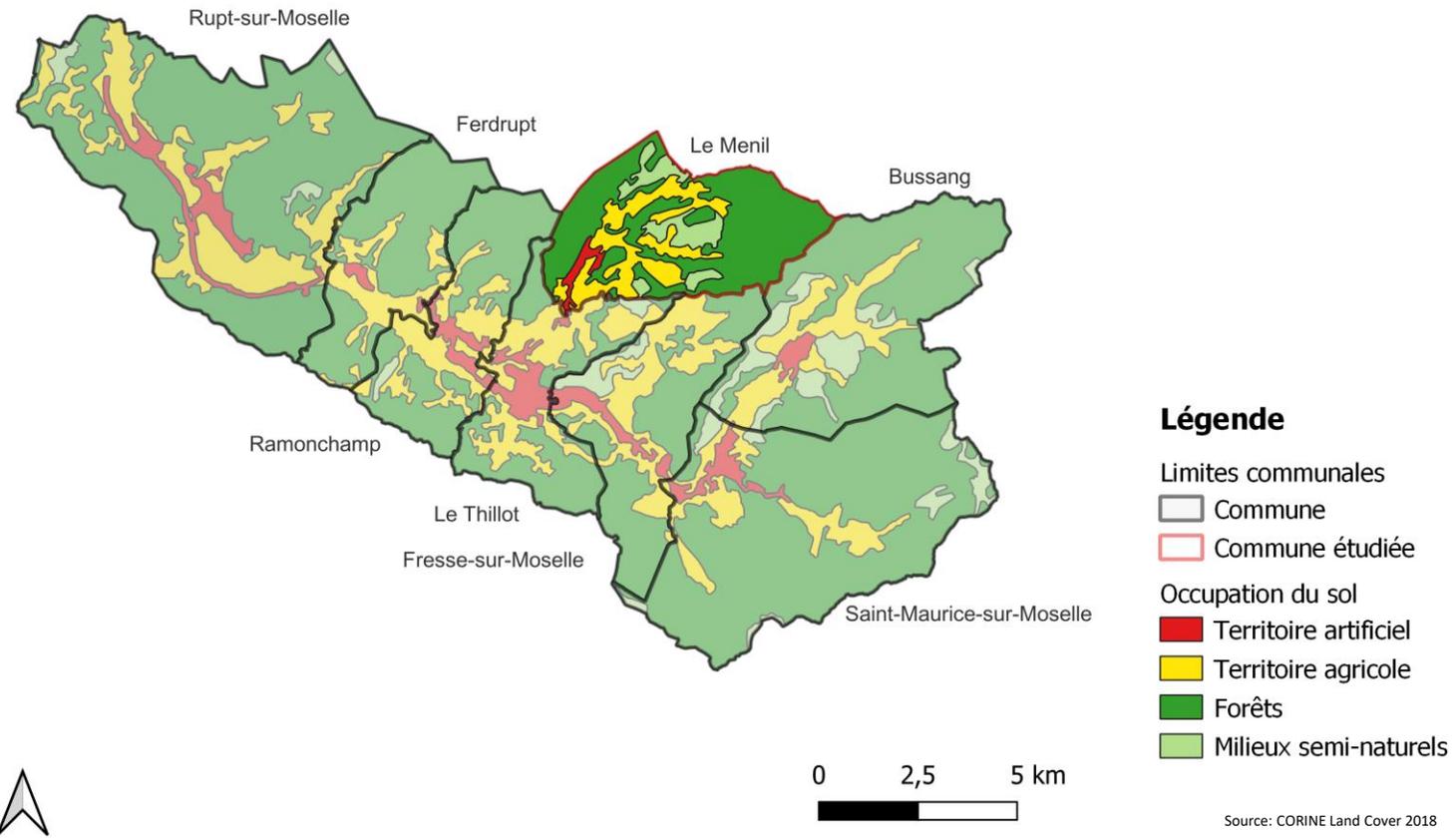
Occupation du sol en 1990 sur la commune du Ménénil

Occupation du sol sur la commune du Ménénil en 2000



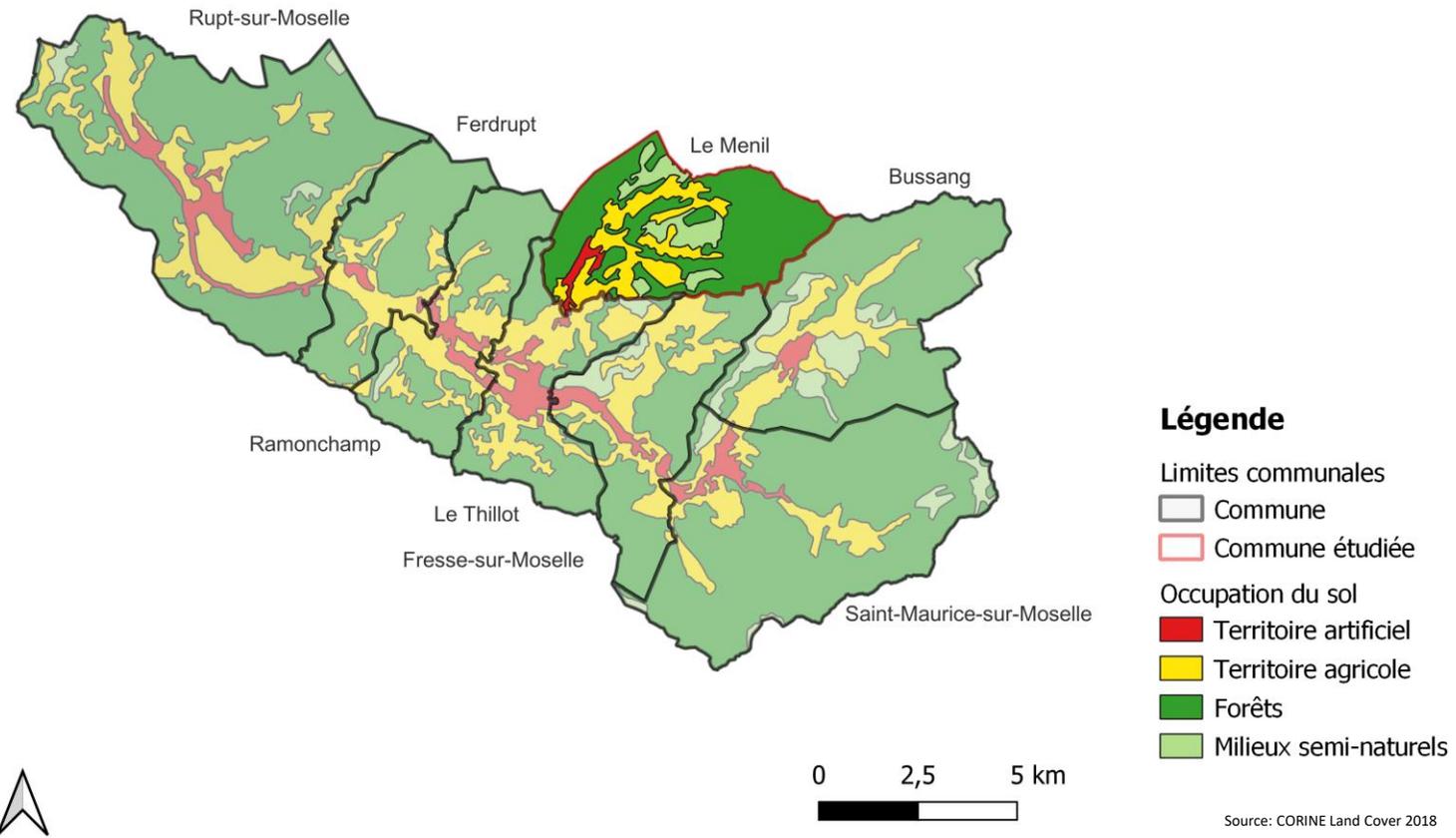
Occupation du sol en 2000 sur la commune du Ménénil

Occupation du sol sur la commune du Ménil en 2006



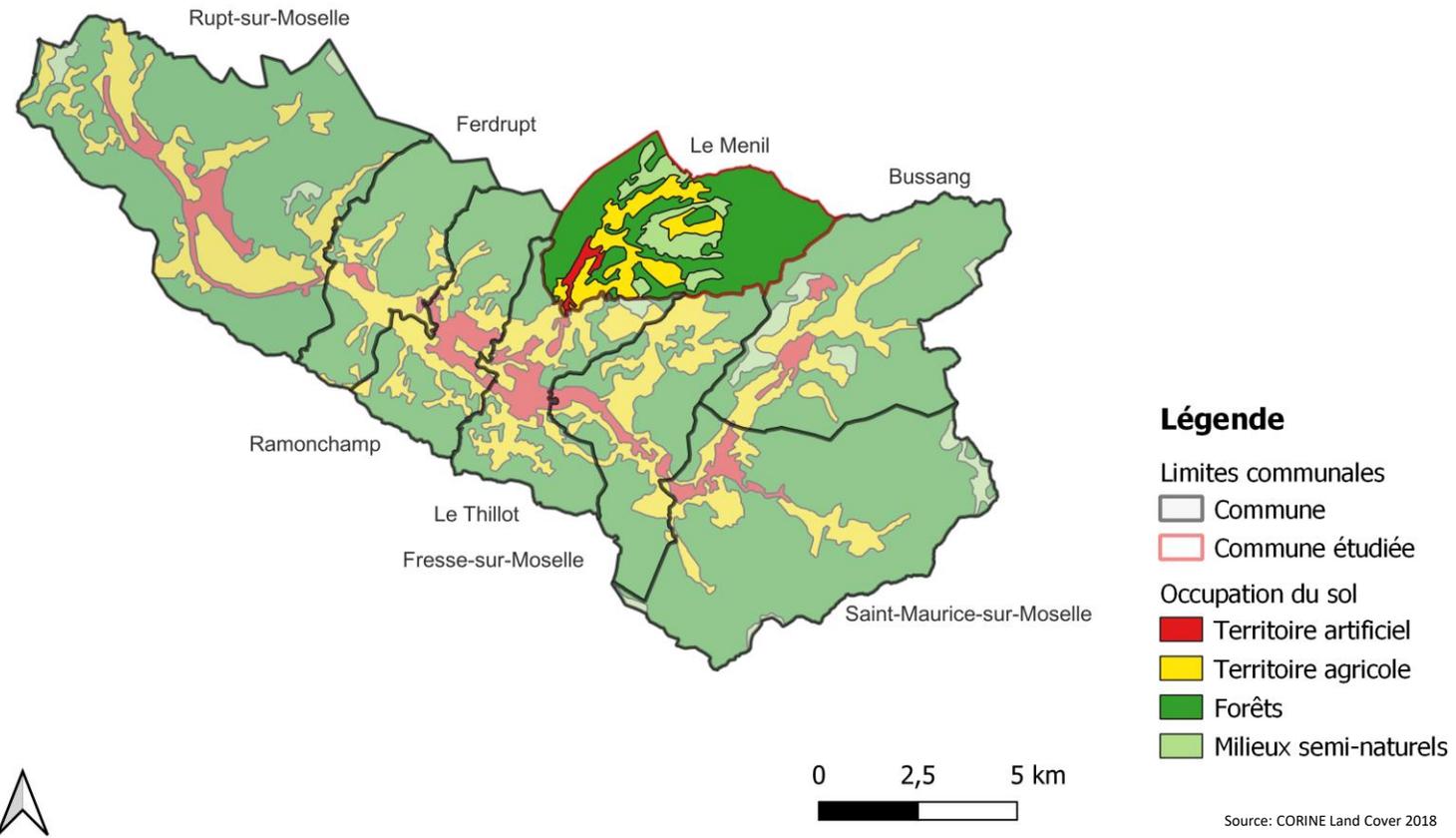
Occupation du sol en 2006 sur la commune du Ménil

Occupation du sol sur la commune du Ménil en 2012



Occupation du sol en 2012 sur la commune du Ménil

Occupation du sol sur la commune du Ménénil en 2018



Occupation du sol en 2018 sur la commune du Ménénil

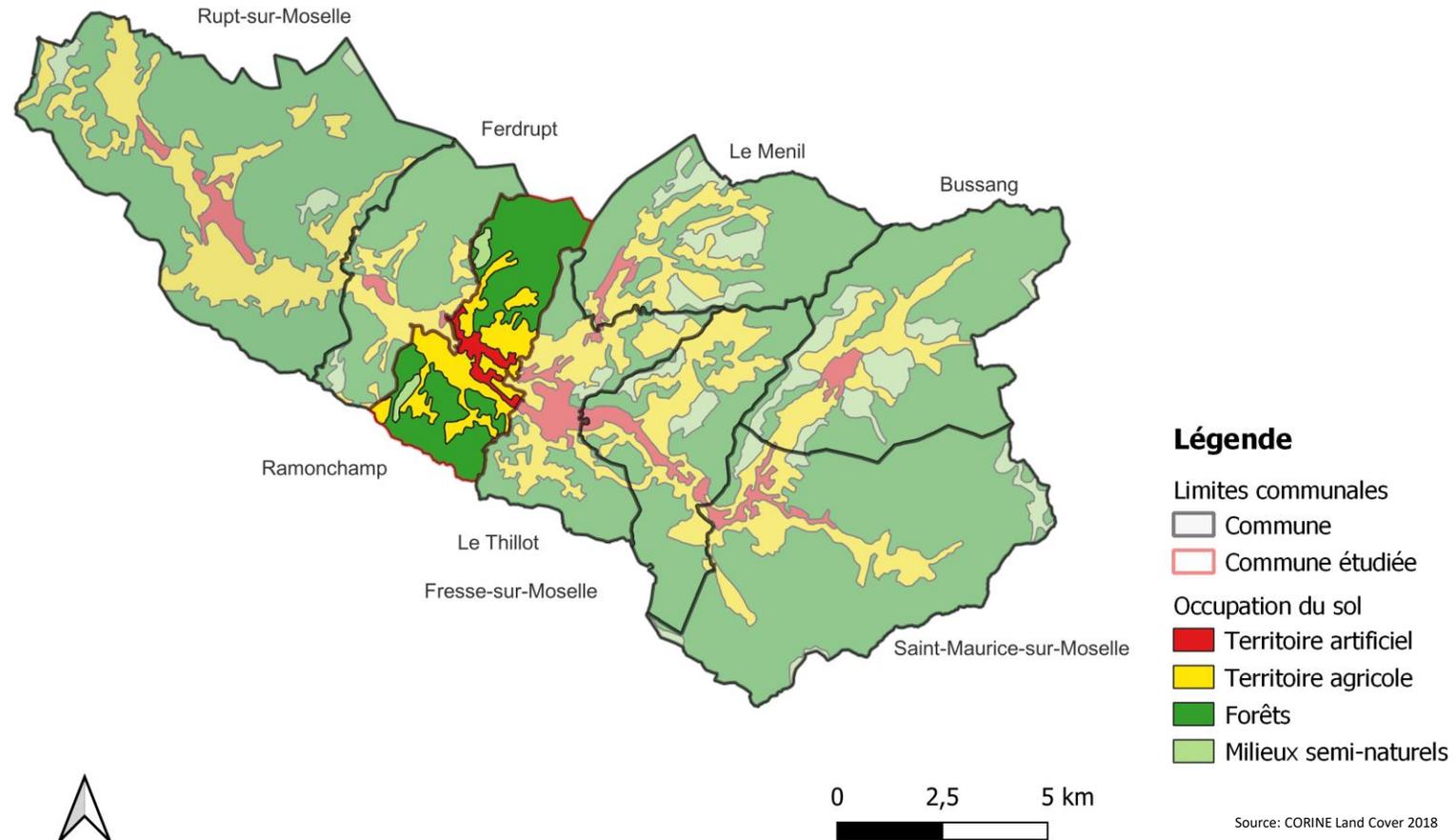
Evolution de l'occupation du sol sur la commune du Ménil entre 1990 et 2018

- **Territoire artificialisé:** +0 ha
- **Territoire agricole:** -45 ha
- **Forêts:** +36 ha
- **Milieus semi-naturels:** +9 ha

1ha = 10 000m²
Un terrain de football = 7 000m²

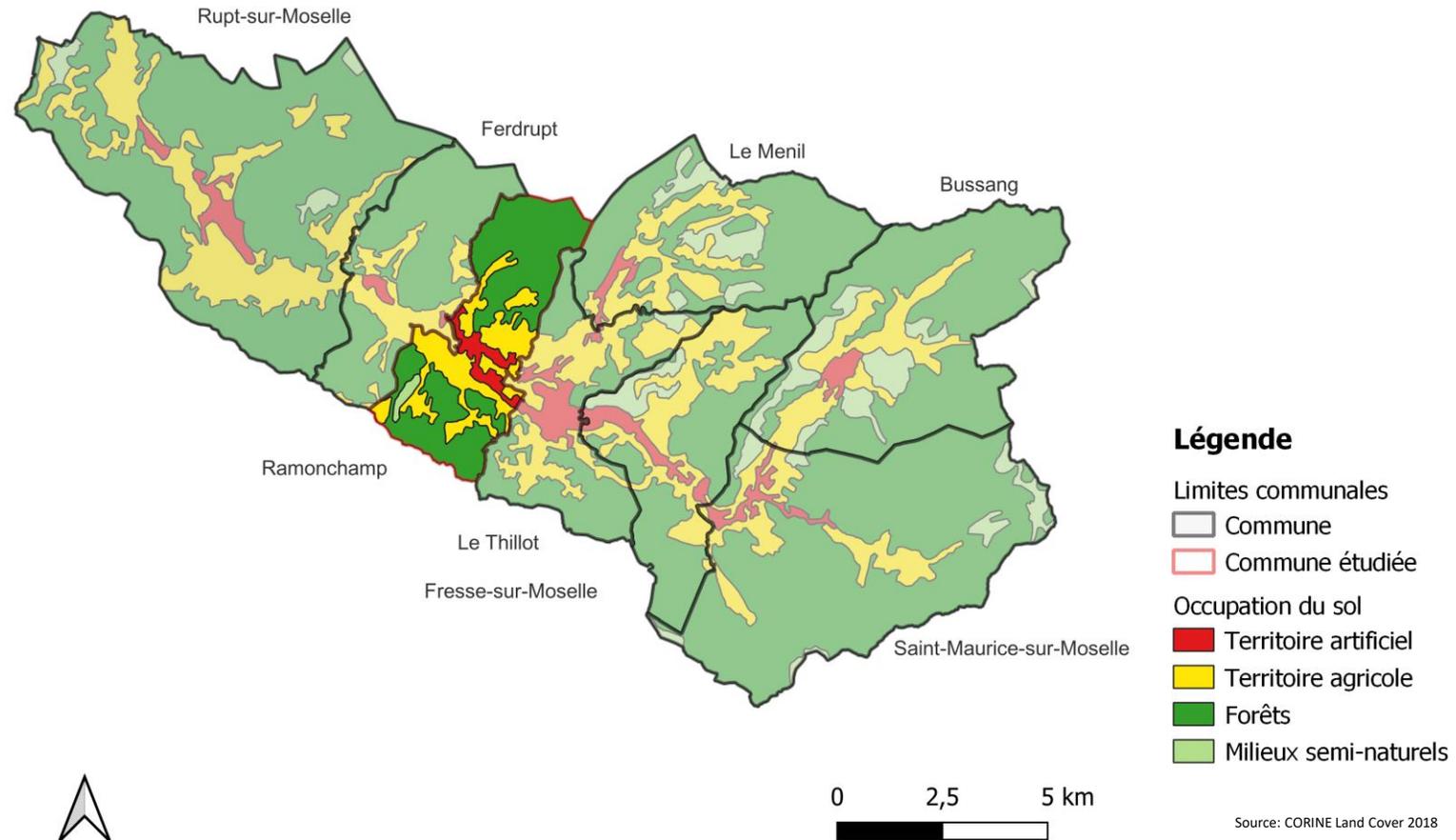
Occupation du sol de la commune de Ramonchamp

Occupation du sol sur la commune de Ramonchamp en 1990



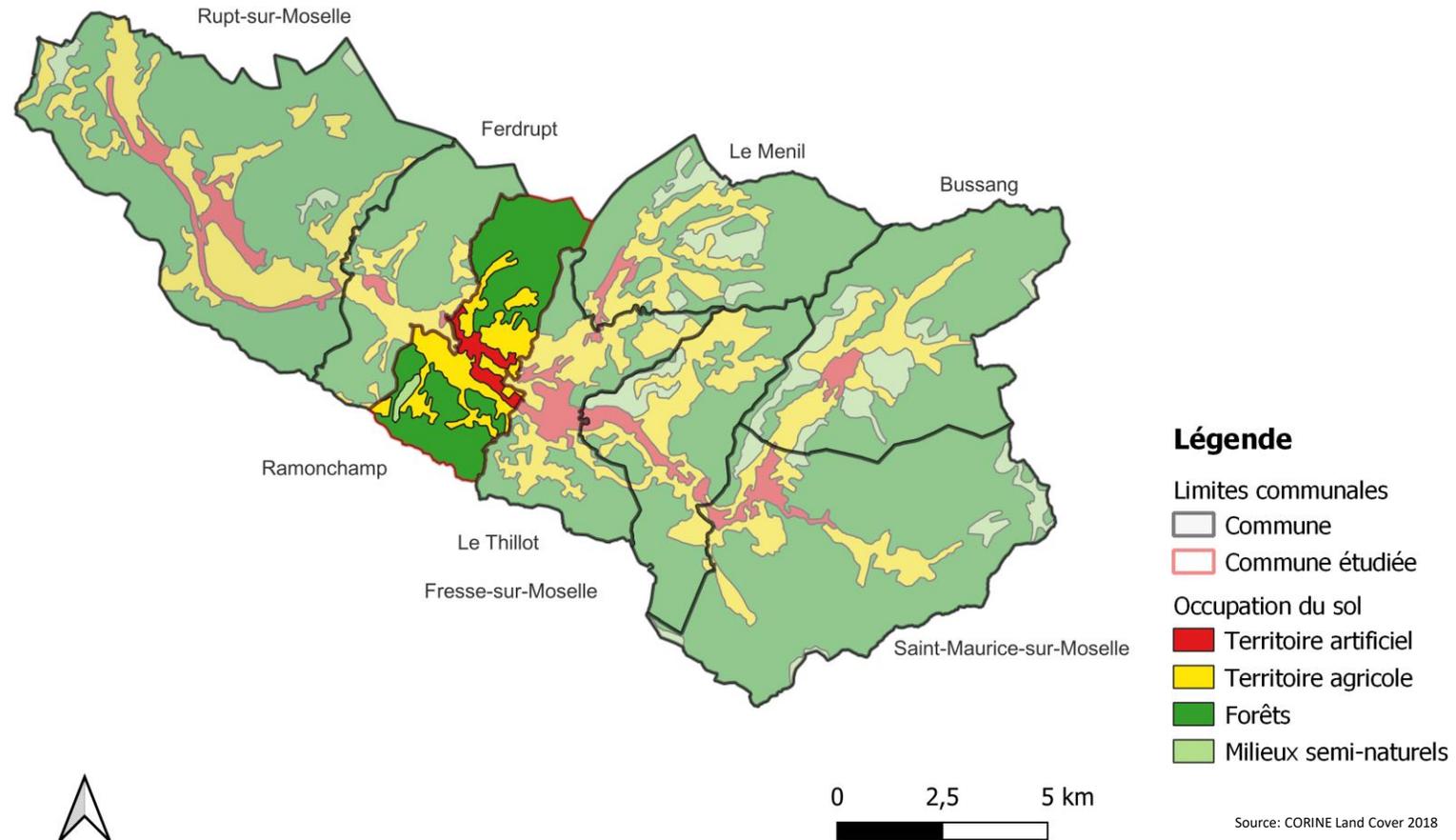
Occupation du sol en 1990 sur la commune de Ramonchamp

Occupation du sol sur la commune de Ramonchamp en 2000



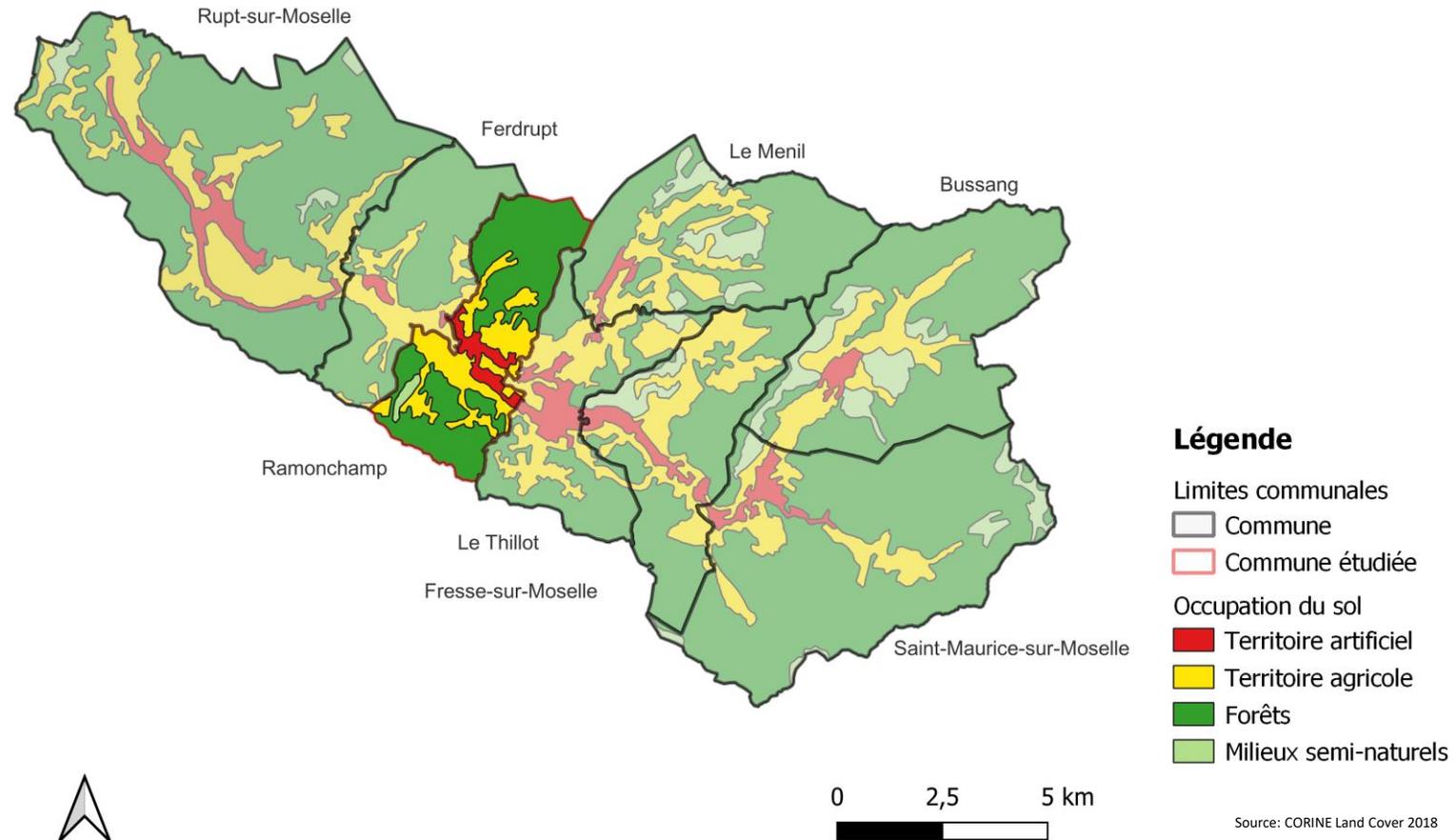
Occupation du sol en 2000 sur la commune de Ramonchamp

Occupation du sol sur la commune de Ramonchamp en 2006



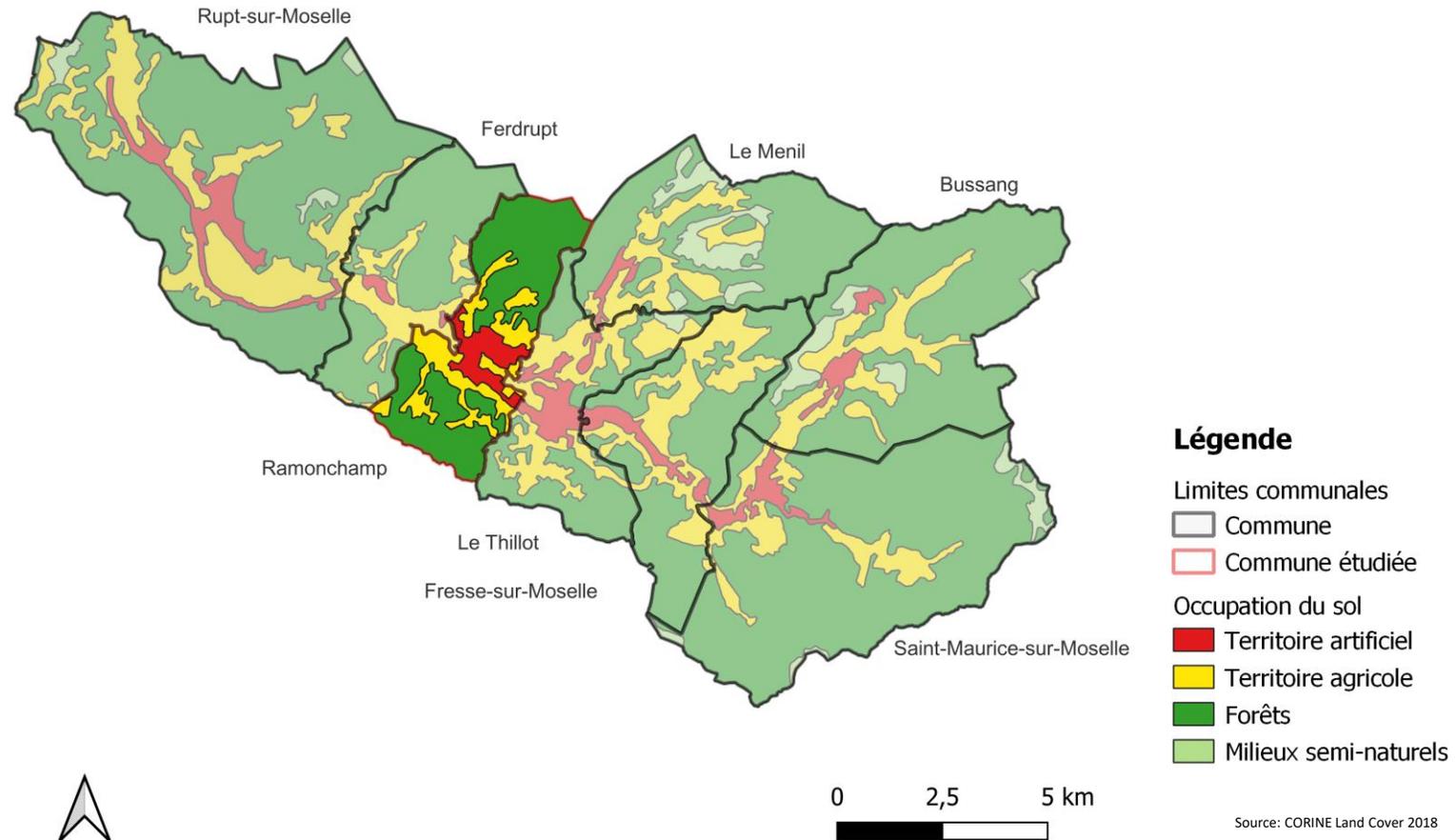
Occupation du sol en 2006 sur la commune de Ramonchamp

Occupation du sol sur la commune de Ramonchamp en 2012



Occupation du sol en 2012 sur la commune de Ramonchamp

Occupation du sol sur la commune de Ramonchamp en 2018



0 2,5 5 km

Occupation du sol en 2018 sur la commune de Ramonchamp

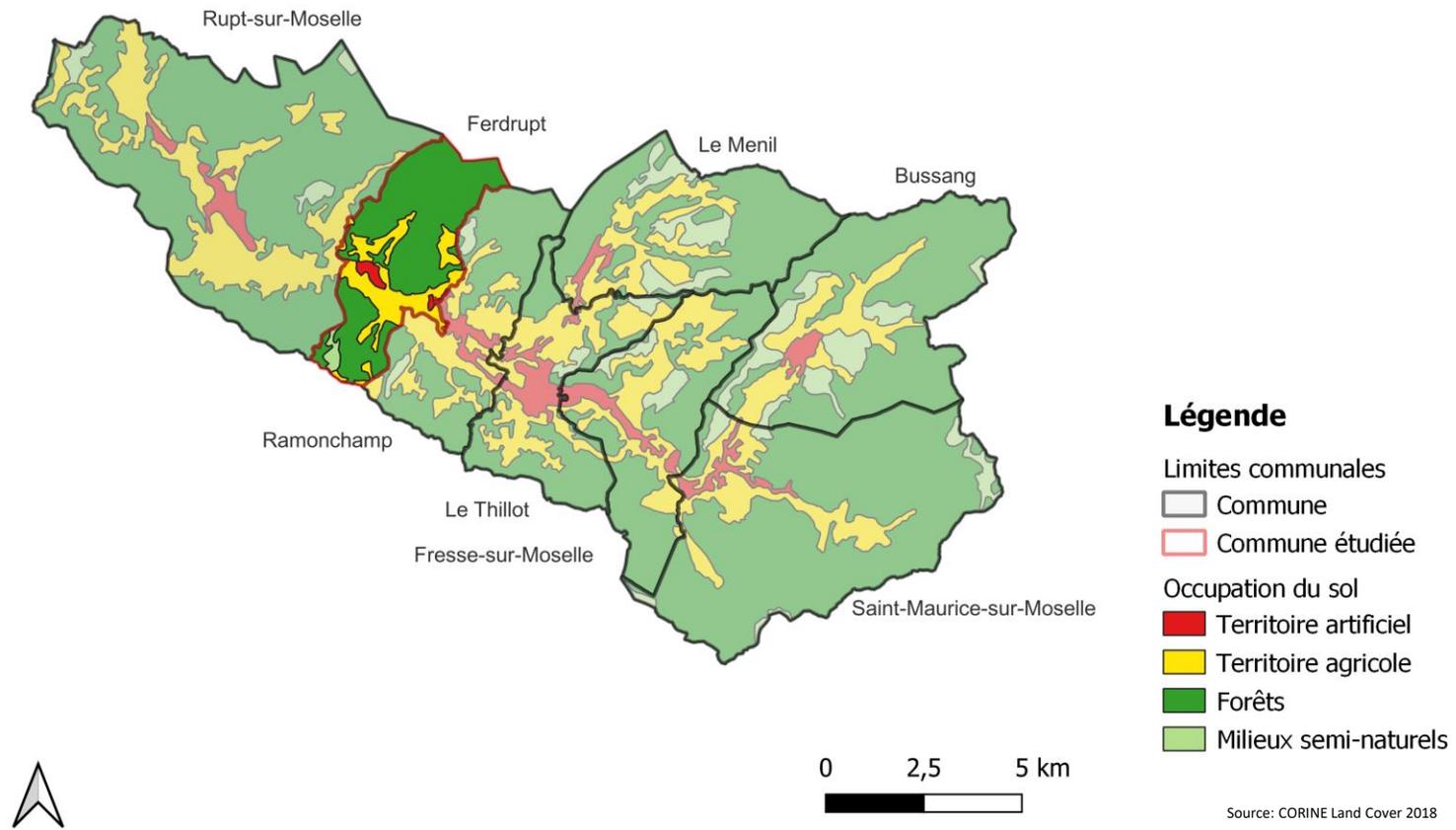
Evolution de l'occupation du sol sur la commune de Ramonchamp entre 1990 et 2018

- **Territoire artificialisé:** +69 ha
- **Territoire agricole:** -86 ha
- **Forêts:** +72 ha
- **Milieux semi-naturels:** -55 ha

1ha = 10 000m²
Un terrain de football = 7 000m²

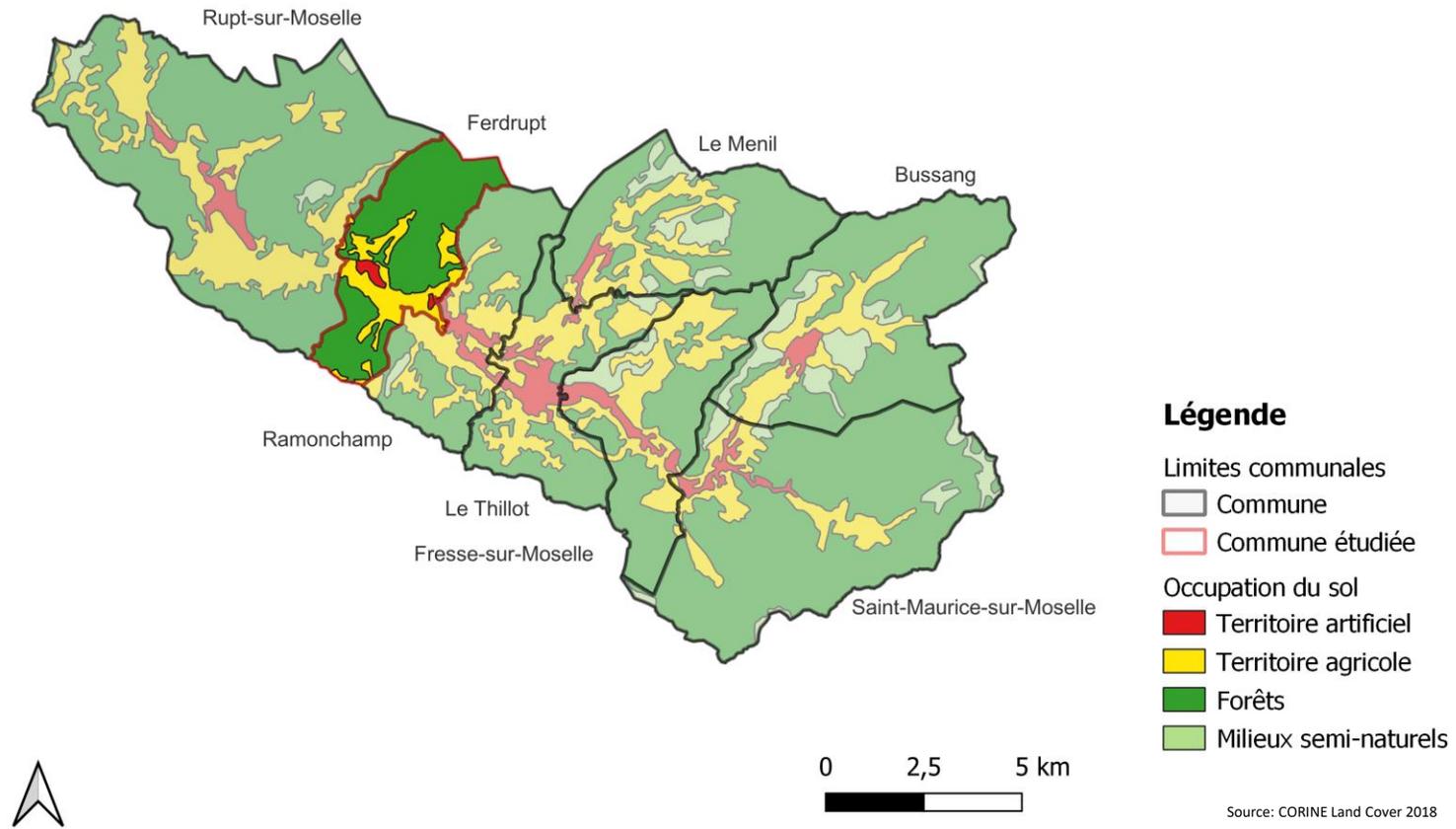
Occupation du sol de la commune de Ferdrupt

Occupation du sol sur la commune de Ferdrupt en 1990



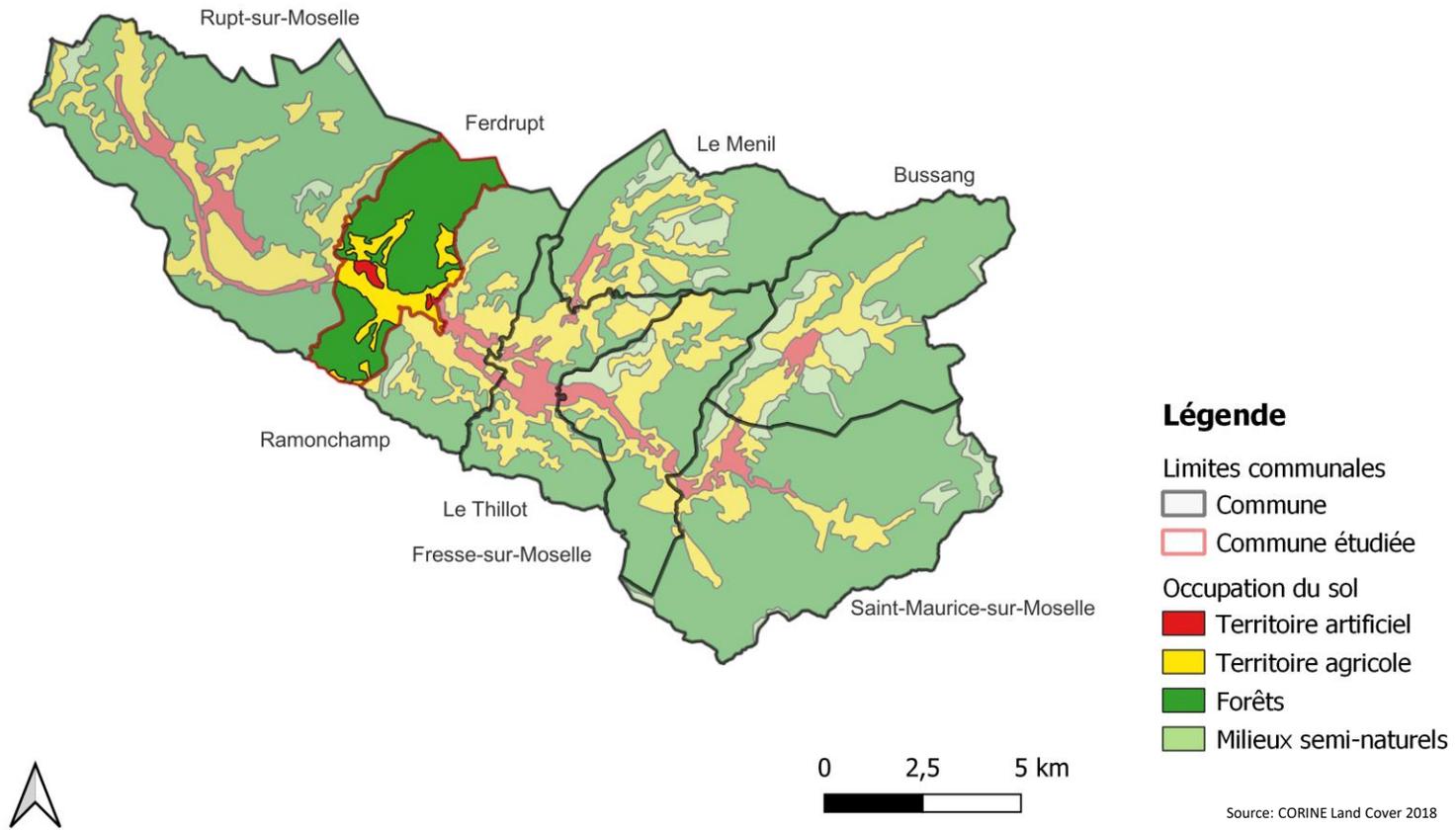
Occupation du sol en 1990 sur la commune de Ferdrupt

Occupation du sol sur la commune de Ferdrupt en 2000



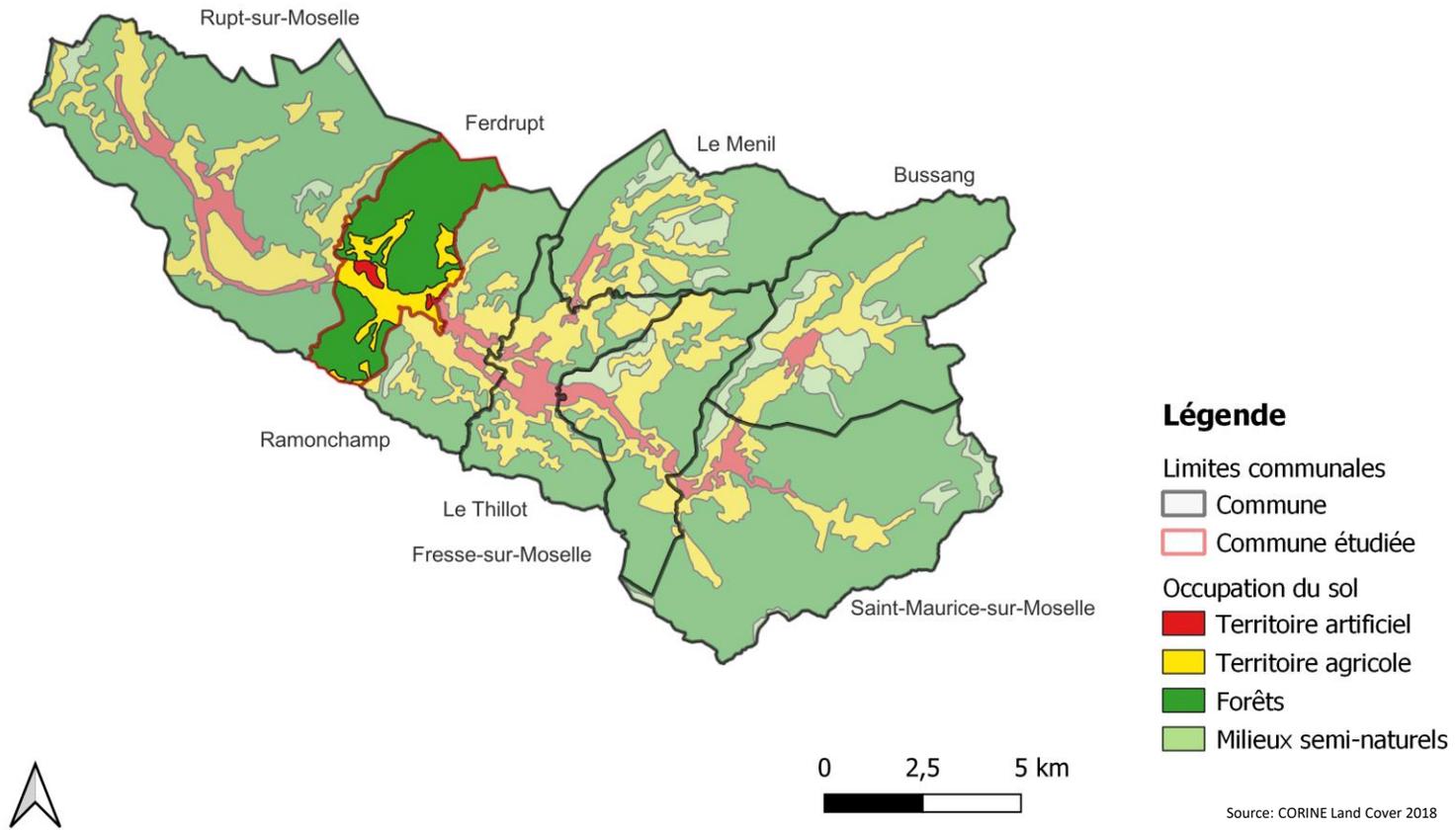
Occupation du sol en 2000 sur la commune de Ferdrupt

Occupation du sol sur la commune de Ferdrupt en 2006



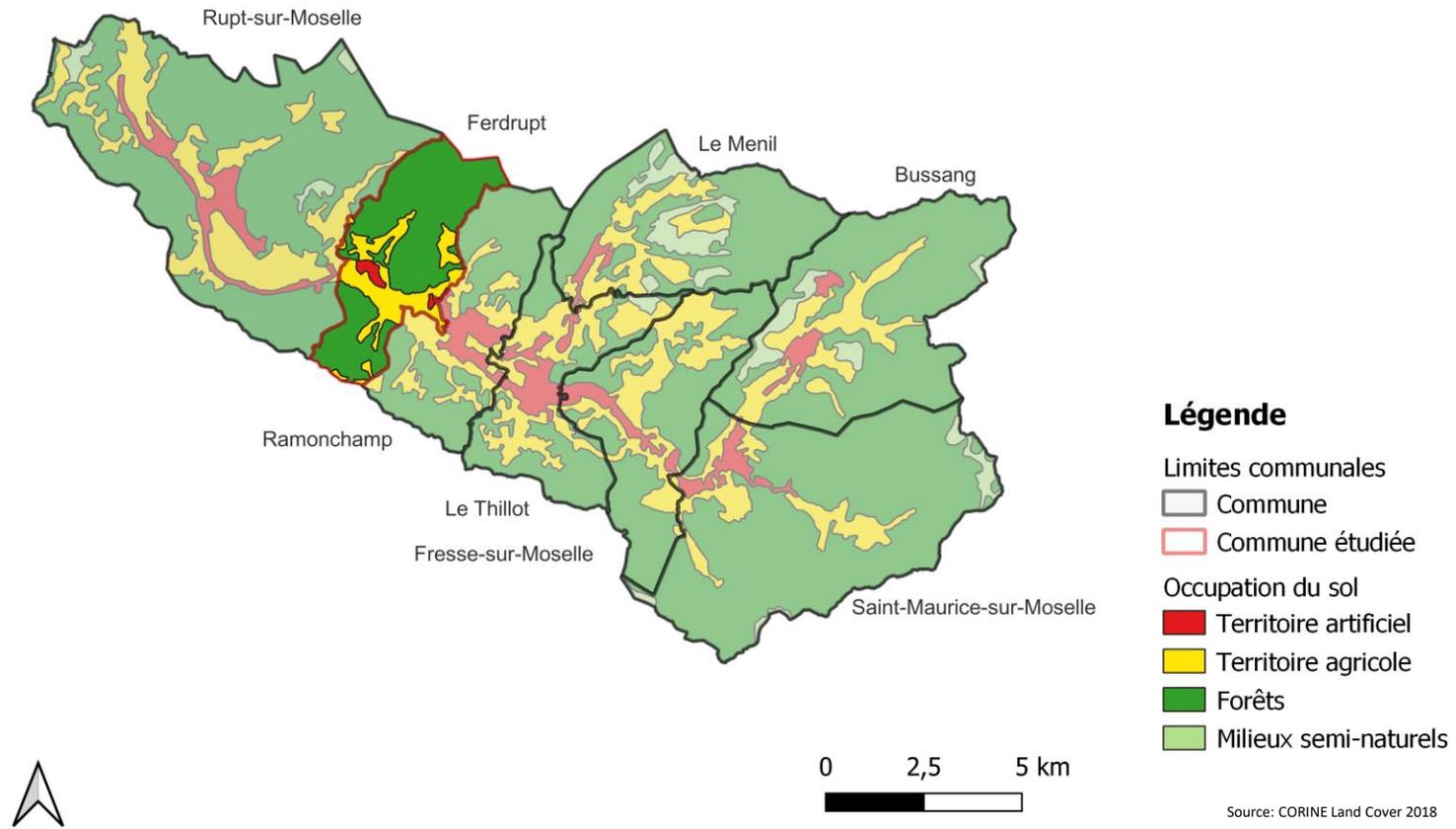
Occupation du sol en 2006 sur la commune de Ferdrupt

Occupation du sol sur la commune de Ferdrupt en 2012



Occupation du sol en 2012 sur la commune de Ferdrupt

Occupation du sol sur la commune de Ferdrupt en 2018



Occupation du sol en 2018 sur la commune de Ferdrupt

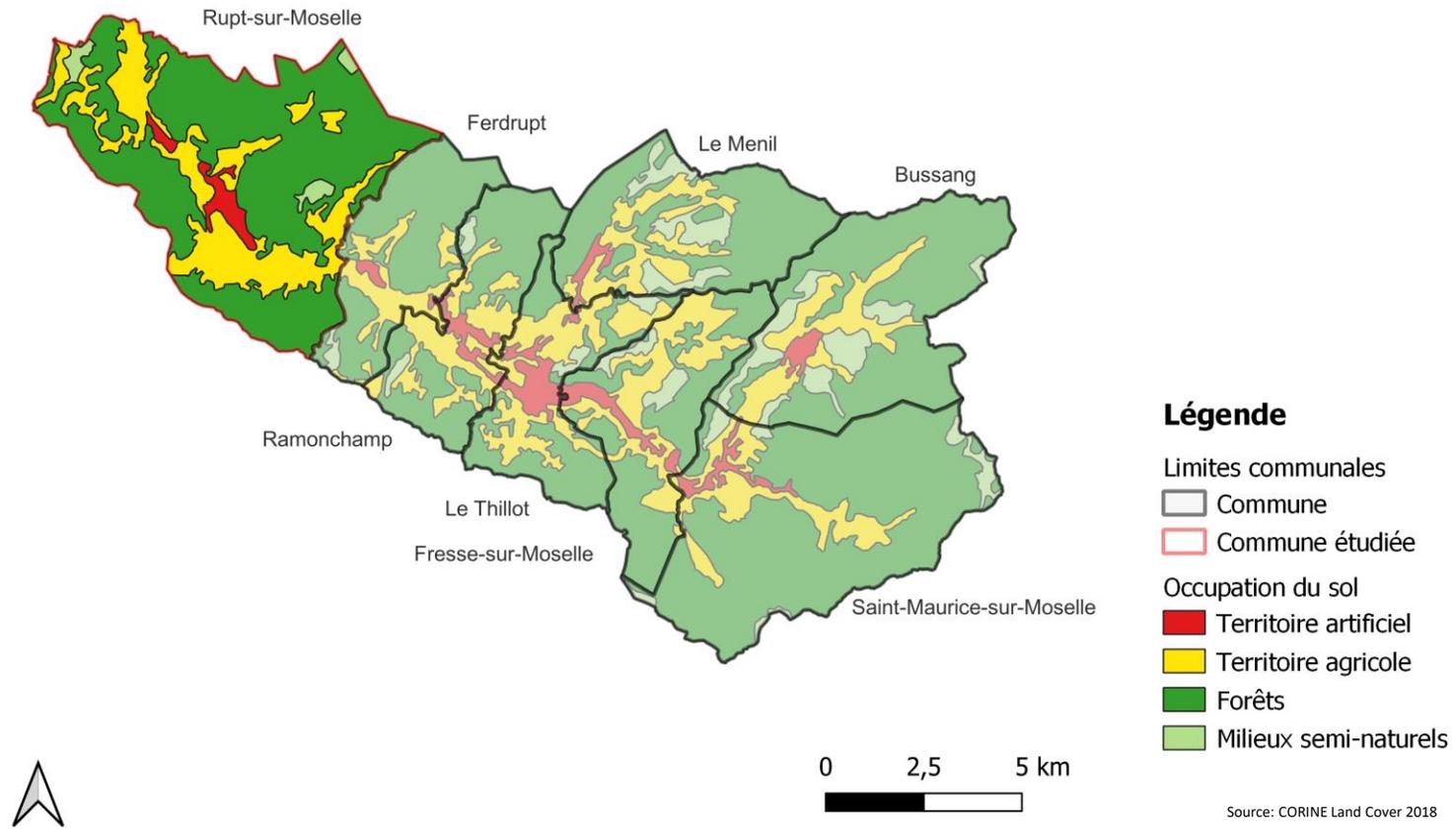
Evolution de l'occupation du sol sur la commune de Ferdrupt entre 1990 et 2018

- **Territoire artificialisé:** +0 ha
- **Territoire agricole:** +3 ha
- **Forêts:** +27 ha
- **Milieux semi-naturels:** -30 ha

1ha = 10 000m²
Un terrain de football = 7 000m²

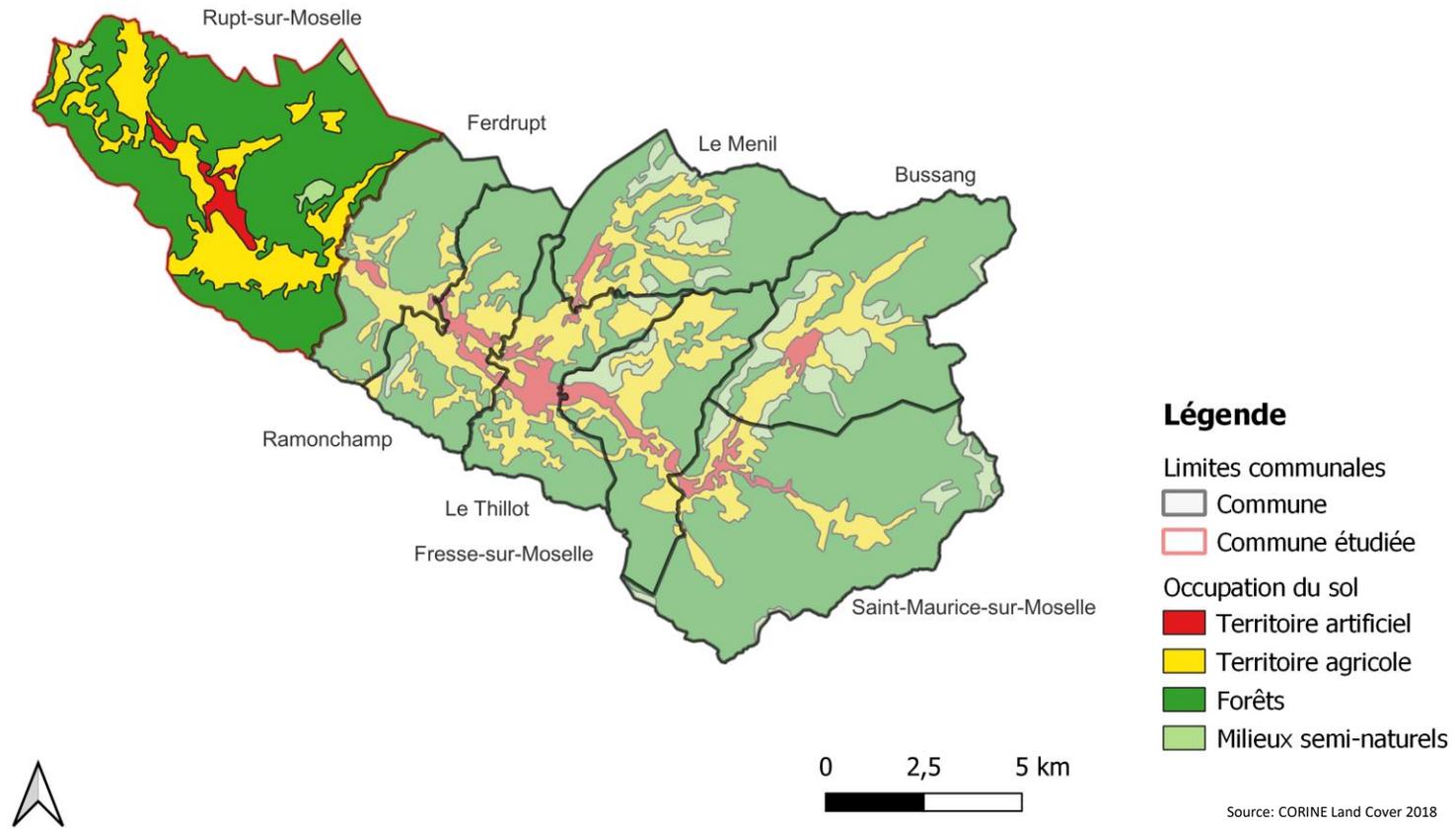
Occupation du sol de la commune de Rupt-sur-Moselle

Occupation du sol sur la commune de Rupt-sur-Moselle en 1990



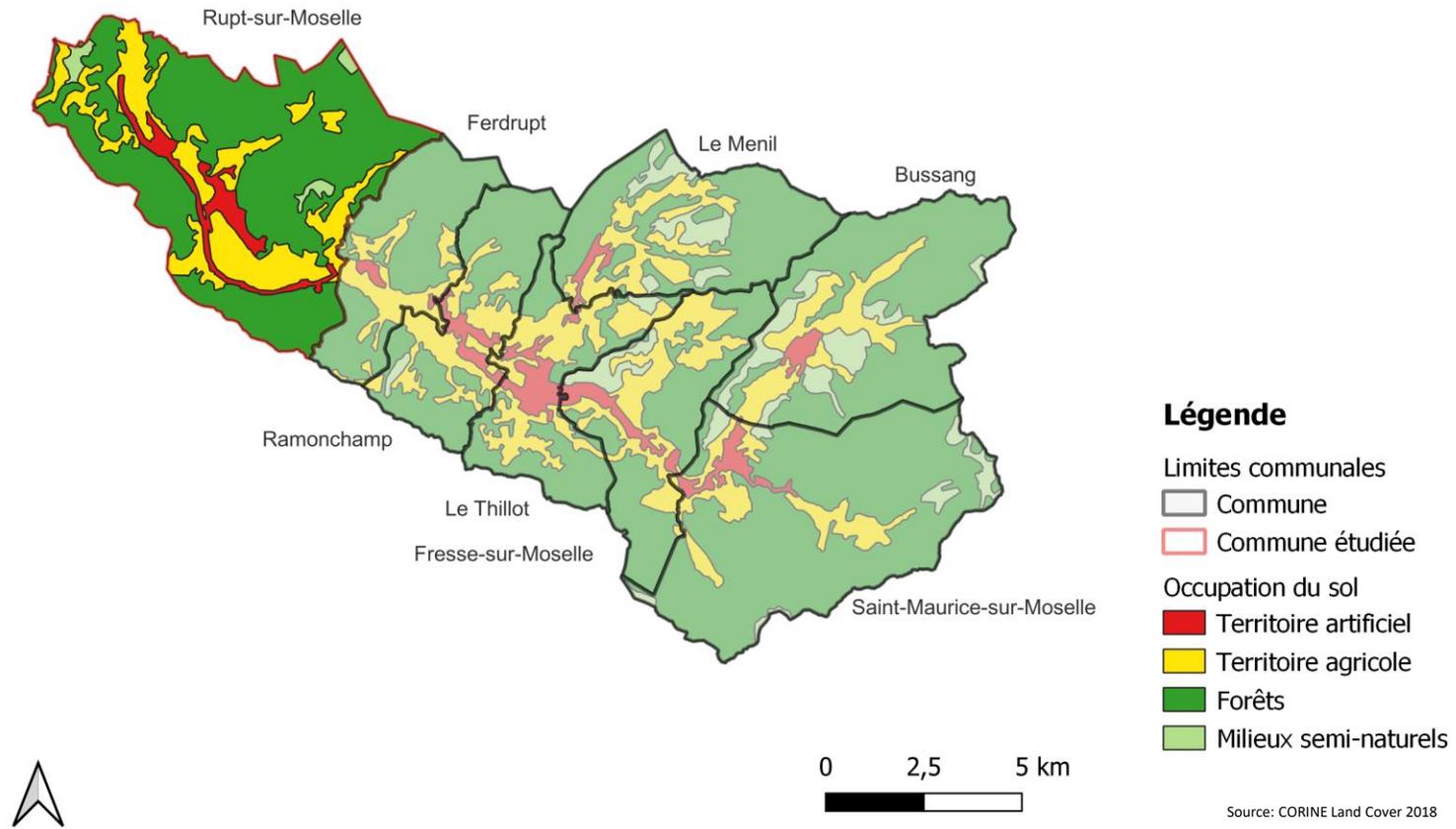
Occupation du sol en 1990 sur la commune de Rupt-sur-Moselle

Occupation du sol sur la commune de Rupt-sur-Moselle en 2000



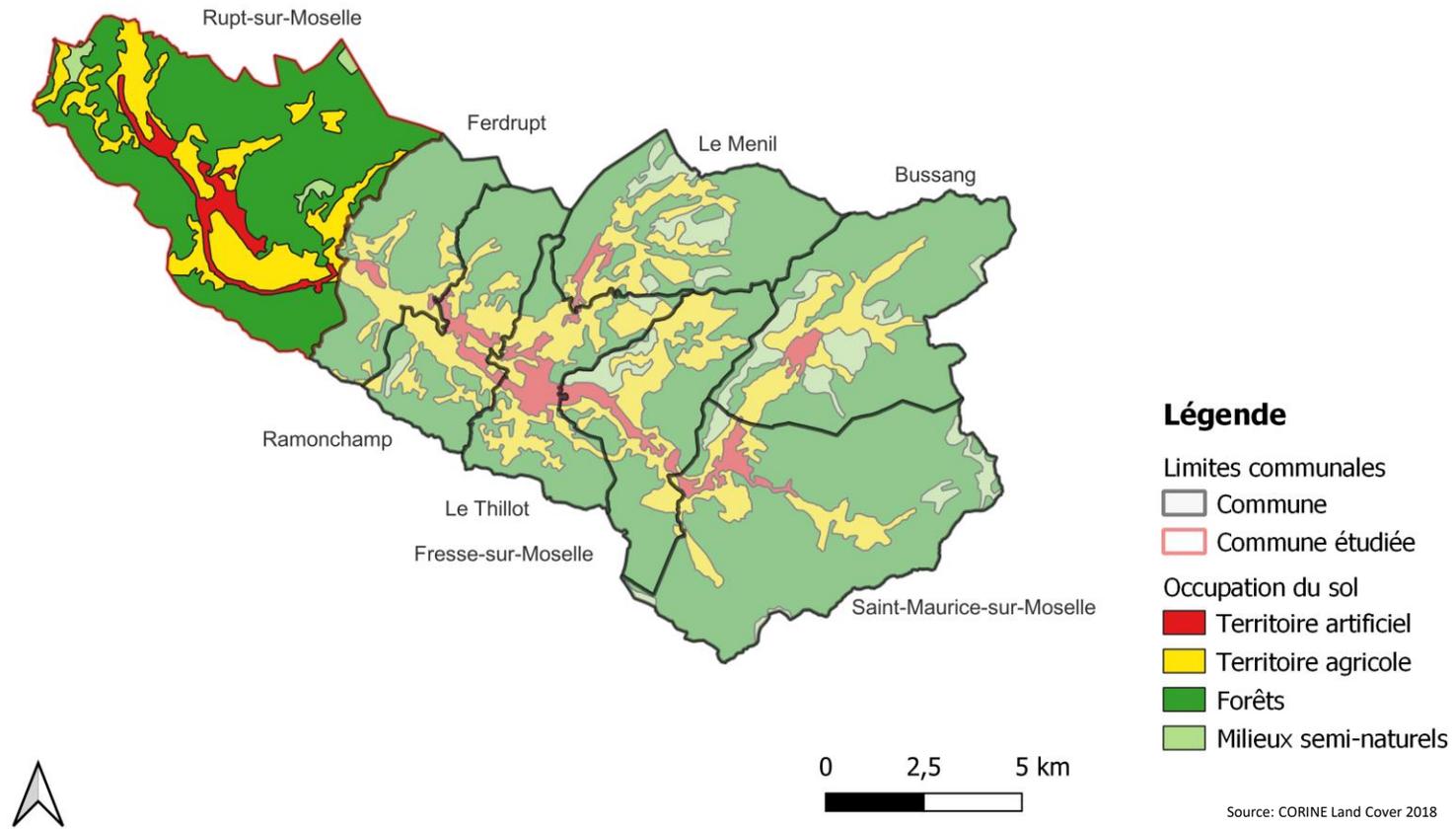
Occupation du sol en 2000 sur la commune de Rupt-sur-Moselle

Occupation du sol sur la commune de Rupt-sur-Moselle en 2006



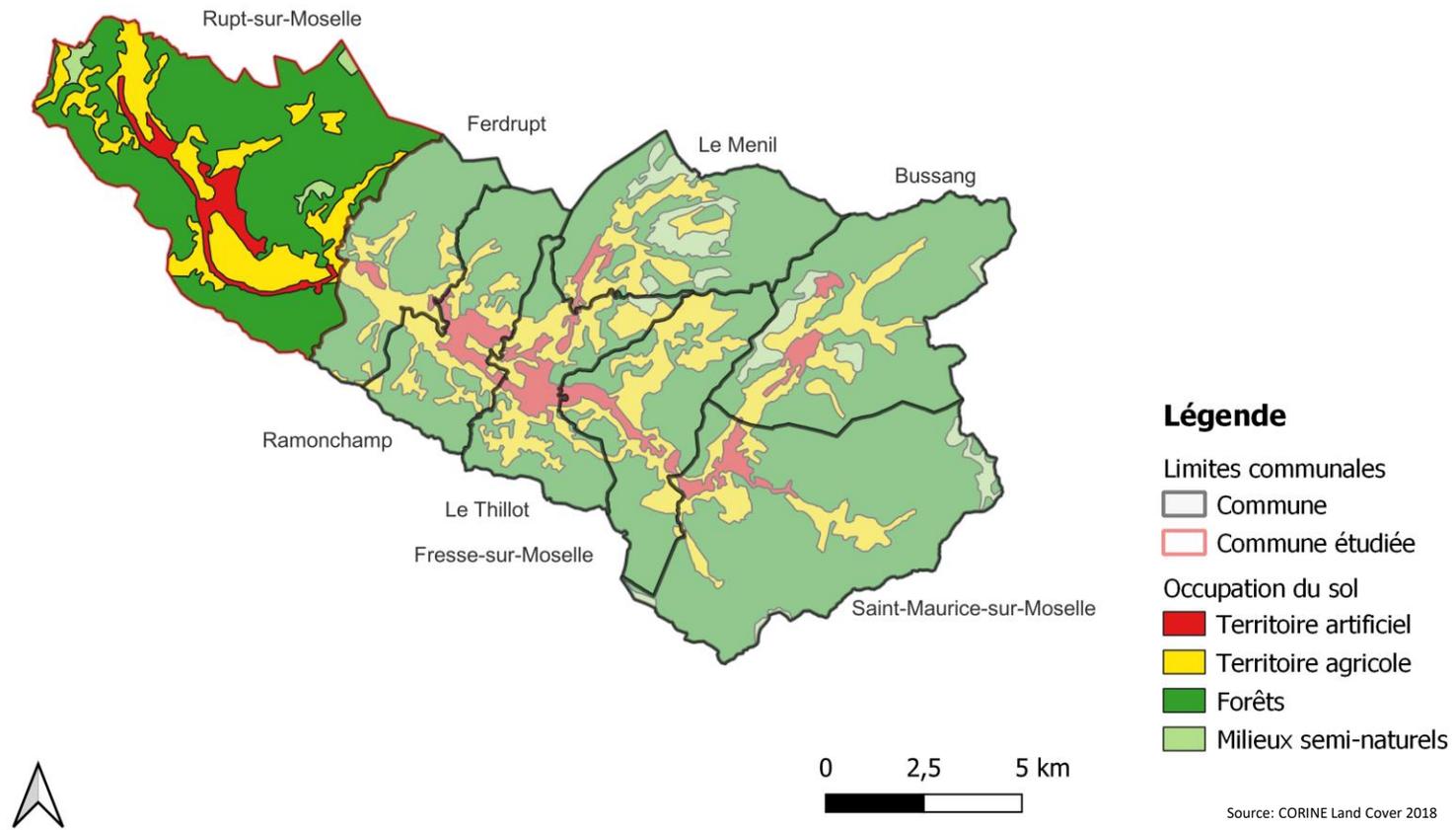
Occupation du sol en 2006 sur la commune de Rupt-sur-Moselle

Occupation du sol sur la commune de Rupt-sur-Moselle en 2012



Occupation du sol en 2012 sur la commune de Rupt-sur-Moselle

Occupation du sol sur la commune de Rupt-sur-Moselle en 2018



Occupation du sol en 2018 sur la commune de Rupt-sur-Moselle

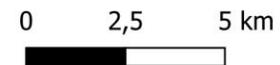
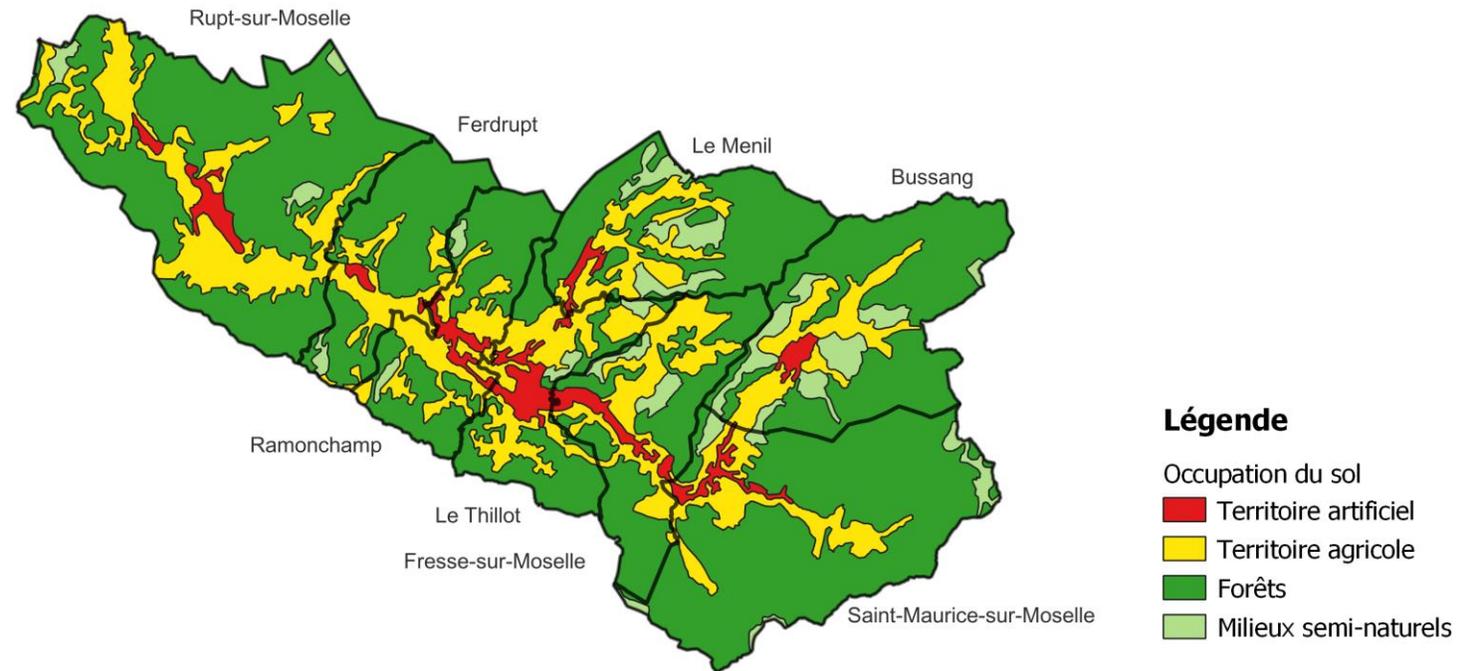
Evolution de l'occupation du sol sur la commune de Rupt-sur-Moselle entre 1990 et 2018

- **Territoire artificialisé:** +172 ha
- **Territoire agricole:** -115 ha
- **Forêts:** -49 ha
- **Milieux semi-naturels:** -8 ha

1ha = 10 000m²
Un terrain de football = 7 000m²

Occupation du sol sur la Communauté de communes des Ballons des Hautes Vosges

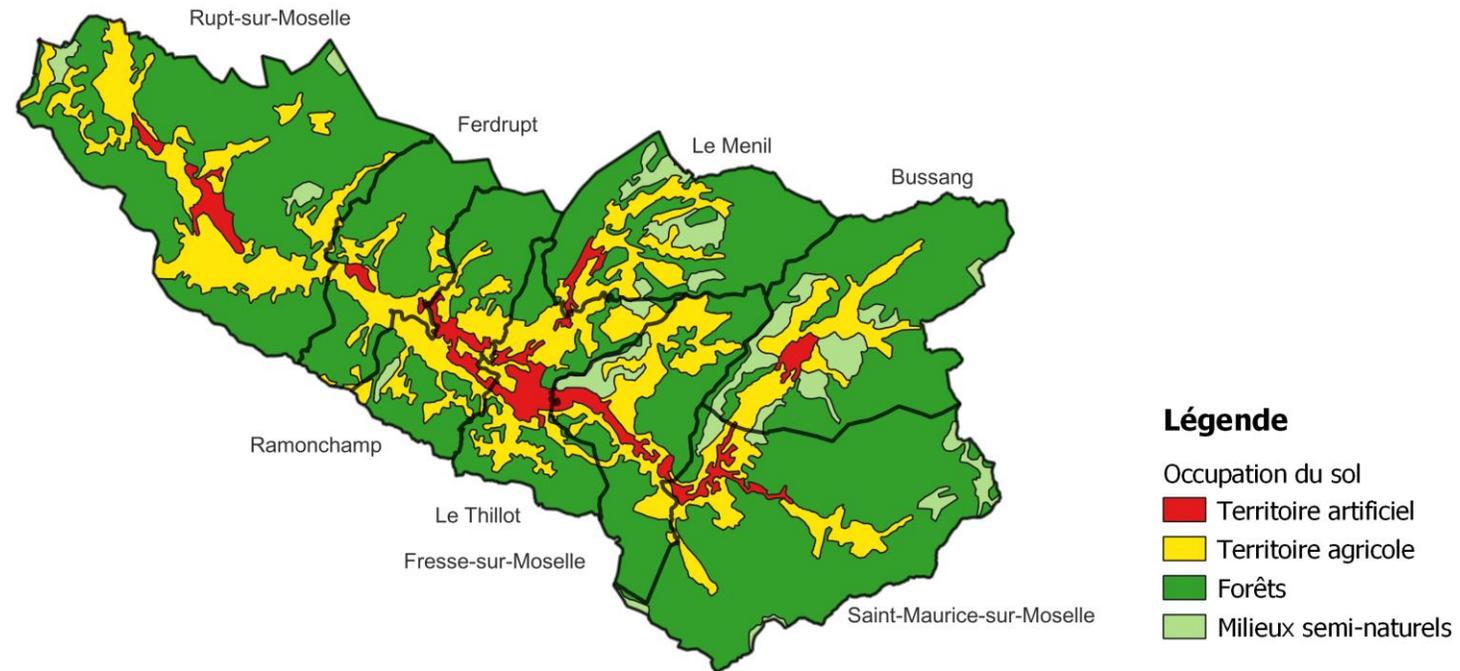
Occupation du sol sur la CCBHV en 1990



Source: CORINE Land Cover 2018

Occupation du sol en 1990 sur la CCBHV

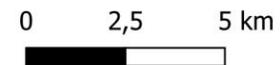
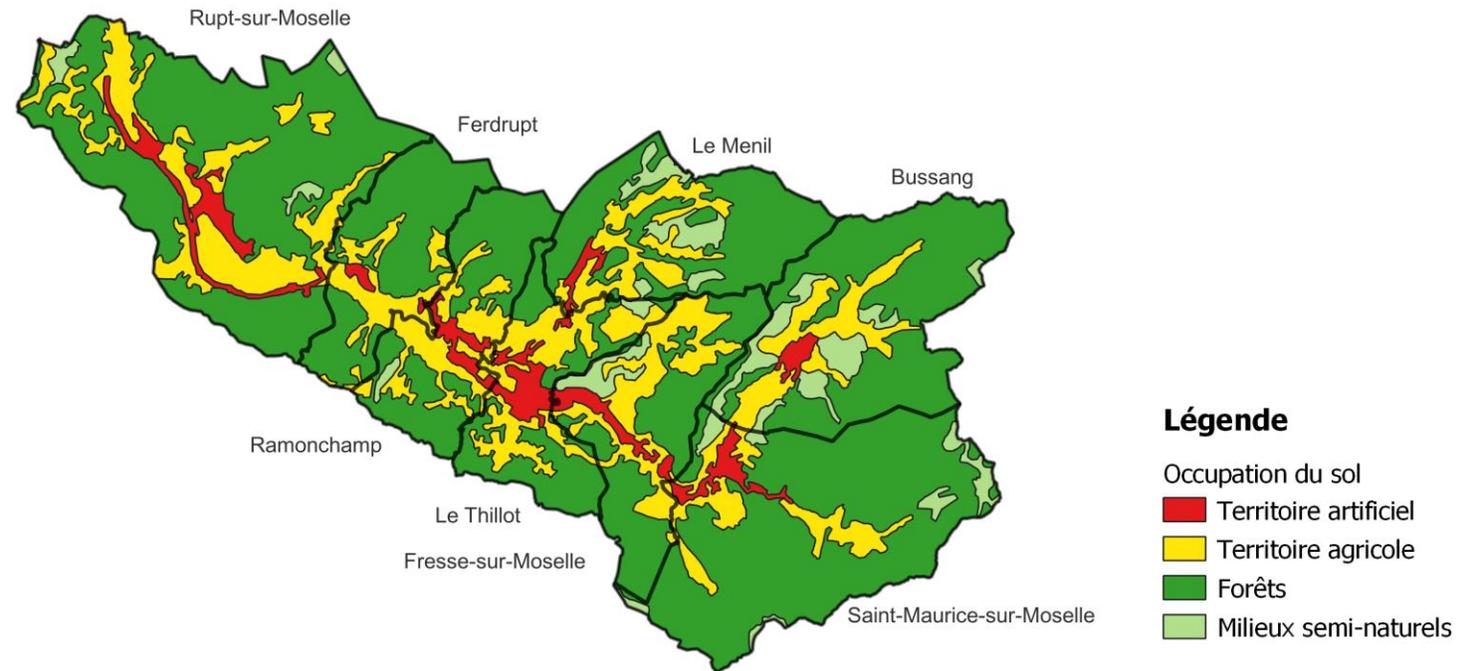
Occupation du sol sur la CCBHV en 2000



Source: CORINE Land Cover 2018

Occupation du sol en 2000 sur la CCBHV

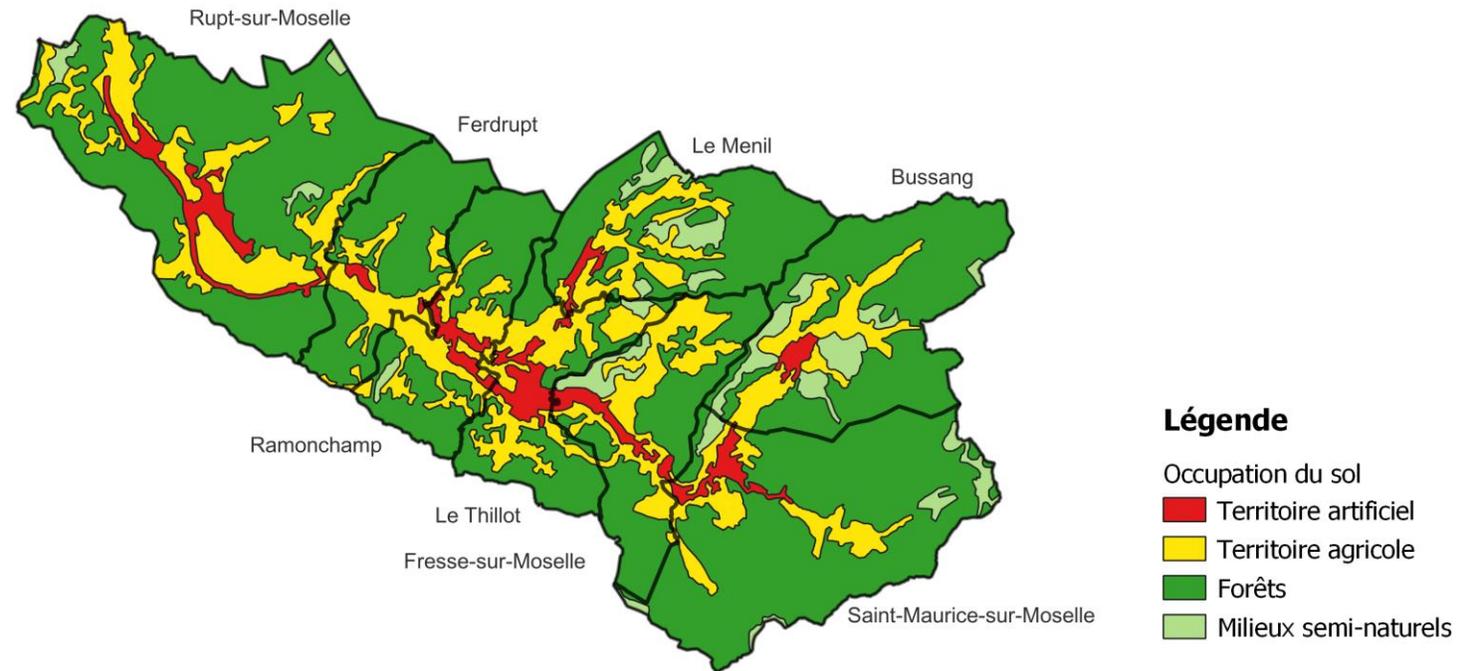
Occupation du sol sur la CCBHV en 2006



Source: CORINE Land Cover 2018

Occupation du sol en 2006 sur la CCBHV

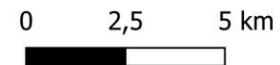
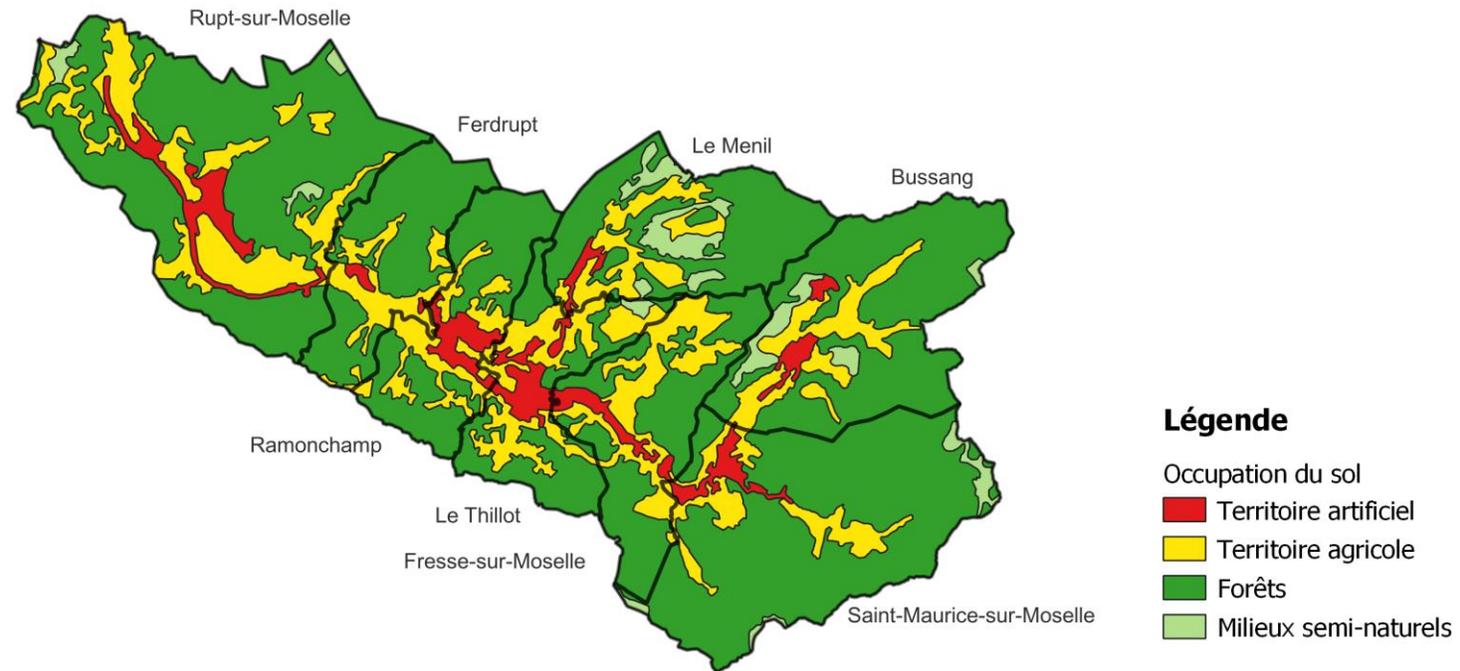
Occupation du sol sur la CCBHV en 2012



Source: CORINE Land Cover 2018

Occupation du sol en 2012 sur la CCBHV

Occupation du sol sur la CCBHV en 2018



Source: CORINE Land Cover 2018

Occupation du sol en 2018 sur la CCBHV

Evolution de l'occupation du sol sur la CCBHV entre 1990 et 2018

- **Territoire artificialisé**: +331 ha
- **Territoire agricole**: -333 ha
- **Forêts**: +495 ha
- **Milieux semi-naturels**: -493 ha

1ha = 10 000m²
Un terrain de football = 7 000m²

3. Les milieux (semi-)naturels sont-ils utiles?



Bénéficions-nous de services rendus par les milieux (semi-)naturels?

- Par les milieux **forestiers**?
- Par les milieux **humides** (lacs, étangs, tourbières...)?
- Par les milieux **agricoles** (prairies, landes, pelouses...)?
- Dans les milieux **urbains**?



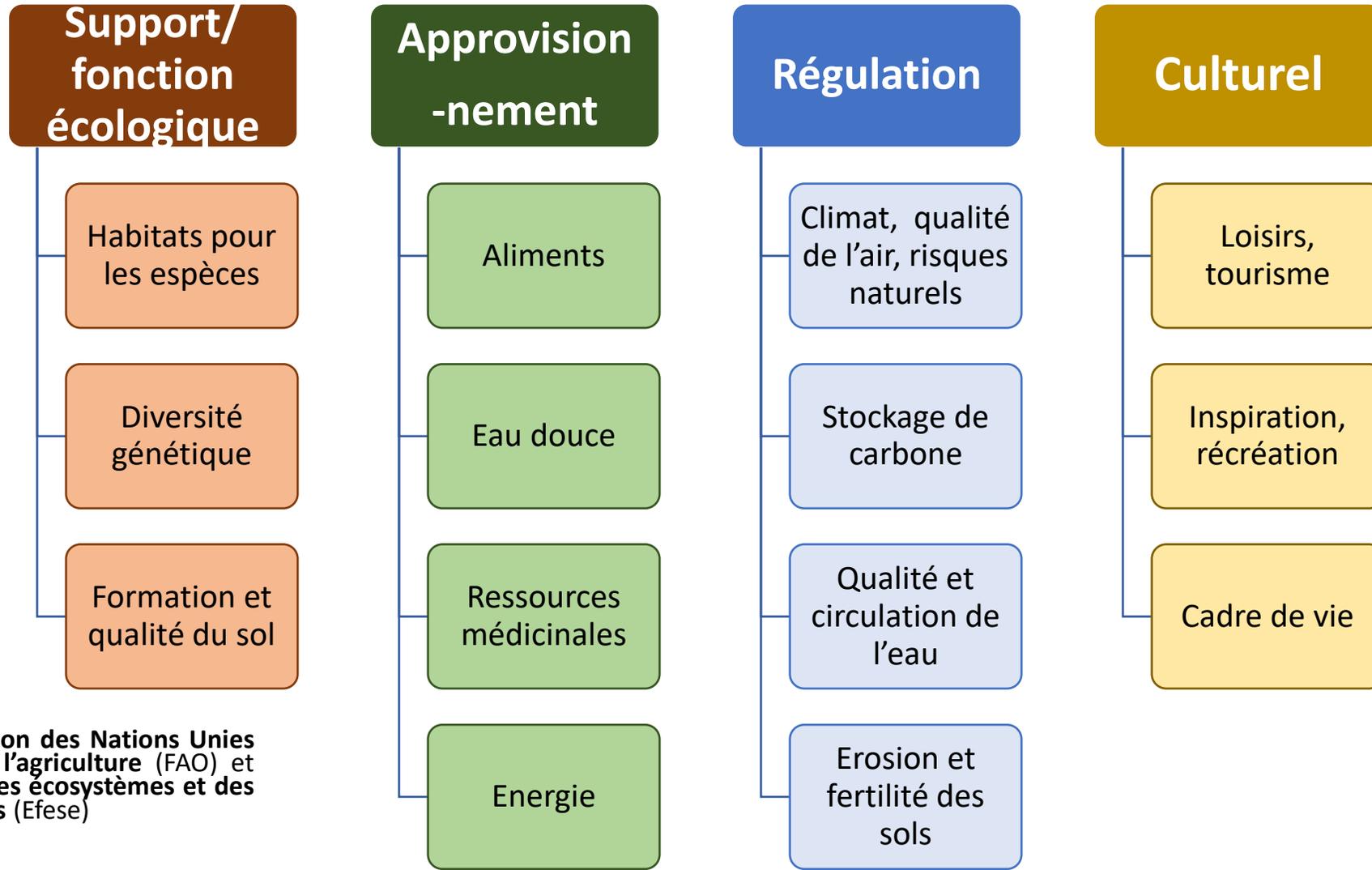
Bénéfices-nous de services rendus par les milieux (semi-)naturels?

Notion de **service écosystémique**:

« un avantage retiré par un individu ou une société d'une (ou de) fonction(s) et valeur(s) attribuée(s) à un écosystème » (Barnaud et Coïc, 2011)

Selon vous, peut-on **classer les services** dans différentes catégories?

Les services rendus peuvent être groupés en 4 catégories



Définies par l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (Efese)

Pour aller plus loin – quelle valeur faut-il donner à ces services écosystémiques ?



Merci pour votre participation et
bonne soirée à tous!